



PLATEFORME D'OBSERVATION  
DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES

**POPSU**

**TERRITOIRES**



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

**PUCA**

plan  
urbanisme  
construction  
architecture





Révéler les territoires  
par l'étude de cas

# Pour un renouveau de l'action publique dans les petites villes

**SANDRA MARSAUD**  
**Députée de Charente**  
**Membre de la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire de l'Assemblée Nationale**



POPSU Territoires met en valeur les spécificités des petites villes, et renouvelle leurs stratégies et leurs outils. En réunissant chercheurs, praticiens et élus, il s'agit non seulement d'enrichir les connaissances sur les petites villes et les ruralités, dans toute leur diversité, mais surtout d'accompagner les décisions des élus et des praticiens qui y interviennent, tout en contribuant au débat général sur les mutations de l'organisation territoriale française.

Les villes petites et moyennes reviennent sur le devant des scènes de recherche et de l'action publique, à travers la revitalisation des centres bourgs, le renouveau économique ou encore le levier que représentent les espaces naturels. Parfois confrontées à un manque d'infrastructures, d'équipements, avec une accessibilité moins aisée, et une utilisation du numérique parcellaire, les petites villes recèlent néanmoins de nombreux atouts : la qualité de vie (par leur attractivité touristique, leur patrimoine, leurs petits commerces qui résistent), un tissu local avec des élus investis et des citoyens créatifs, mais aussi des industries innovantes insérées dans la mondialisation.

Pour saisir le rôle de ces petites villes dans l'élaboration et l'animation des politiques publiques, une diversité de regards est essentielle. Au-delà de modèles d'analyse appliqués « par le haut » à ces petites villes qui pâtissent d'une ingénierie territoriale moindre, une observation à la loupe s'impose.

**Une diversité de regards et de livrables pour assumer les spécificités des petites villes**

C'est tout le sens de la démarche proposée par la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines qui permet un regard pluridisciplinaire et un potentiel de remise en cause des grilles de lecture par une analyse croisée des résultats entre chercheurs, élus et praticiens, particulièrement stimulante. La diversité des livrables proposés, y compris sous forme artistique, encourage une réflexion plus prospective qui montre les conditions de réussite des initiatives portées par ces territoires.

Si de nombreux outils réglementaires existent pour revitaliser les petites villes et les penser comme véritables actrices de l'armature urbaine, ils doivent être davantage ancrés dans les territoires et mieux utilisés. Un nouveau regard pour chaque territoire s'impose alors, afin d'en saisir l'identité et d'en assumer les spécificités. Car c'est bien la valeur ajoutée de POPSU Territoires que de parvenir à impulser une synergie locale, un enthousiasme commun autour des projets et, in fine, un effet programme bénéfique aux territoires. Au-delà d'une ambition d'exhaustivité sur toutes les petites villes françaises, la transversalité révélée dans les thématiques couvertes sur ces vingt territoires (place des mobilités décarbonées, territoires numériques, densification vertueuse...) et leur traitement original, éclairent également l'action des parlementaires, en suggérant de nouvelles articulations entre les dispositifs d'action publique.

# Analyser les petites villes par l'étude de cas



JEAN-MARC OFFNER

**Directeur général de l'a-urba, agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine  
Président du Conseil Stratégique POPSU**

La Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines pose un défi : développer de la recherche-action dans les petites villes. C'est le sens de l'appel national de POPSU Territoires, qui a conduit à la sélection d'équipes susceptibles d'apporter un éclairage local sur des enjeux territoriaux complexes. La méthode POPSU propose en effet une co-construction, entre élus, référents techniques et chercheurs, des savoirs permettant de comprendre situations et fabriques des territoires. Les chercheurs, munis de leur grille d'analyse et de leurs connaissances d'autres terrains, les confrontent à la sagacité des acteurs locaux, qui deviennent alors coproducteurs de la recherche. En retour, ils peuvent adapter voire renouveler leurs outils méthodologiques, par les échanges avec les habitants et des dispositifs originaux de médiation, en particulier artistiques. Ce « circuit court » entre recherche et action fait alors émerger des réponses originales aux politiques du terrain, tout en actualisant la boîte à outils de l'observation territoriale.

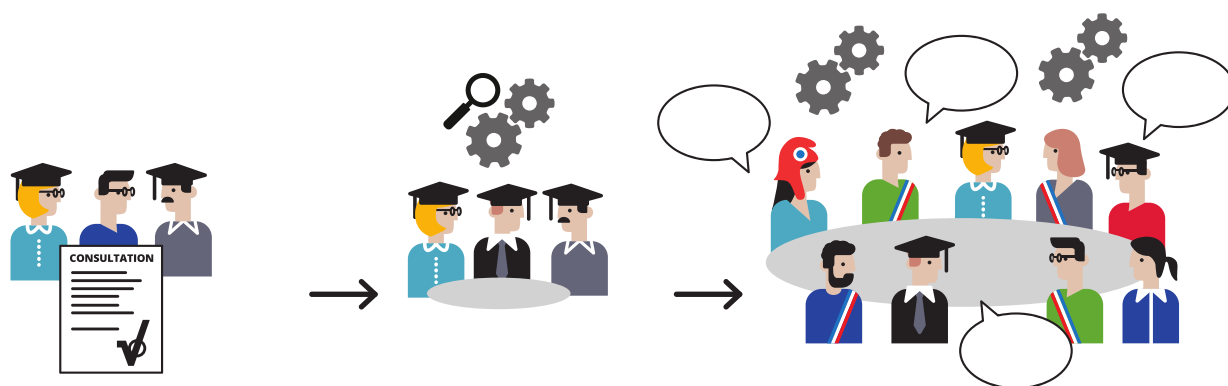
Alors que les métropoles d'un côté et les espaces ruraux de l'autre ont souvent été sous les projecteurs de l'action publique, les petites villes se trouvent aussi à leur manière au cœur des dynamiques contemporaines : vieillissement de la population, gestion foncière et densification, préoccupations patrimoniales, maillage des services à l'heure du numérique, rapport à la métropolisation et à la globalisation...

Développer  
les « circuits  
courts »  
entre recherche  
et action  
via l'étude de cas

Les villes participant à POPSU Territoires représentent autant de cas hétérogènes confrontés à des mutations structurelles comme à des chemins de dépendances, issus de l'histoire et des stratégies des acteurs locaux. Elles sont autant de singularités dans la manière d'appréhender les transitions économiques, industrielles, sociétales et environnementales. Au-delà de la diffusion de bonnes pratiques, de modèles pré-conçus, cette recherche-action décentralisée vise à décortiquer des situations territoriales et des modes d'actions qui permettent de reconnaître la spécificité des systèmes territoriaux et de servir l'action publique locale.

Moins dotés en ingénierie, ces territoires s'avèrent en revanche riches d'une créativité locale productive, d'un entrepreneuriat politique et associatif vigoureux. Un modèle de décryptage adapté est ainsi suggéré : l'étude de cas. Car la valeur ajoutée de cette recherche-action réside dans le caractère assumé de l'unicité des cas étudiés, pour construire des outils en fonction de la spécificité des territoires, contrairement à des formes d'expertise classiques plus descendantes. A l'opposé d'une démarche englobante et distanciée, est proposée ici une observation à la loupe, dans le détail des situations pour rechercher des relations de cause à effet explicatives des processus, en mobilisant les acteurs chemin faisant. Les études de cas se font alors cas d'école grâce à une intelligence collective qui permet la convergence des résultats et la négociation avec les acteurs autour d'un nouveau récit territorial.

# LA MÉTHODE POPSU TERRITOIRES



**Organiser une consultation de recherche-action pour repérer les cas pertinents par rapport à l'actualité des territoires et de la recherche :**

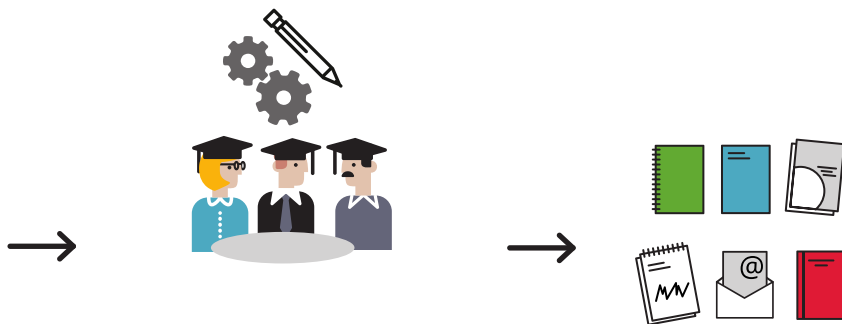
Les élus, acteurs et chercheurs définissent, à partir des préoccupations spécifiques aux territoires et du fil rouge sur les mutations des territoires, des questionnements de recherche.

**Produire un travail d'enquête préalable sur le cas identifié :**

L'équipe de recherche effectue un travail d'enquête préalable pour rassembler une base de matériaux de recherche (éléments de contexte, archives, entretiens) et de proposer des analyses.

**Mettre en place un séminaire de co-production des résultats de l'enquête dans la ville, associant élus, chercheurs et praticiens :**

Temps fort de la démarche POPSU Territoires, ce séminaire permet de co-construire l'étude de cas entre chercheur·euse·s et décideur·euse·s. La mise en débat des premiers résultats de recherche sera confrontée au regard des habitants, afin de nourrir l'action publique locale.



**Rédiger l'étude de cas et une note pour décideurs, puis permettre un travail collectif de montée en généralité :**

Suite aux retours lors du séminaire de coproduction, les chercheurs rédigeront l'étude de cas afin de transformer une analyse de terrain en diagnostic à destination des décideurs.

**Mettre en discussion les connaissances produites dans des colloques et séminaires aux échelles nationales et locales :**

L'animation du programme est assurée au travers de rendez-vous réguliers (séminaire national, colloques, etc) qui garantissent la coordination des travaux et la réflexion sur des pistes de travail transversales aux plateformes.

# LA VALORISATION POPSU TERRITOIRES

Une valorisation didactique, au fil des travaux de recherche, pour restituer la production scientifique du programme et participer au débat public



**Les conférences POPSU** sont un lien de débat sur les mutations urbaines et territoriales, visant à rapprocher les connaissances scientifiques et la pratique opérationnelle. Elles présentent l'avancée des réflexions sur des enjeux généraux, à l'échelle nationale et internationale, ainsi que des controverses. A cette fin, elles reprennent en verbatim les conférences de chercheurs et d'acteurs, prononcés à l'occasion de séminaires, de colloques et d'entretiens, pour les faire connaître au grand public.



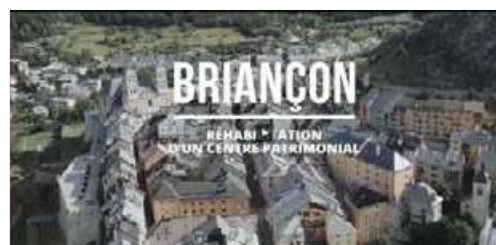
**Les cahiers POPSU** rassemblent les connaissances inédites produites par les quinze plateformes du programme POPSU Métropoles au fil de leurs travaux de recherche-action. Chaque cahier aborde, au sein d'une métropole, un enjeu au coeur des préoccupations des chercheurs et des décideurs locaux. Pour ce faire, les cahiers associent, sous la forme de textes courts, les standards des publications scientifiques et ceux de l'édition grand public, de façon à rendre accessible au plus grand nombre les réflexions contemporaines sur le devenir des métropoles et des territoires avec lesquelles elles échangent.



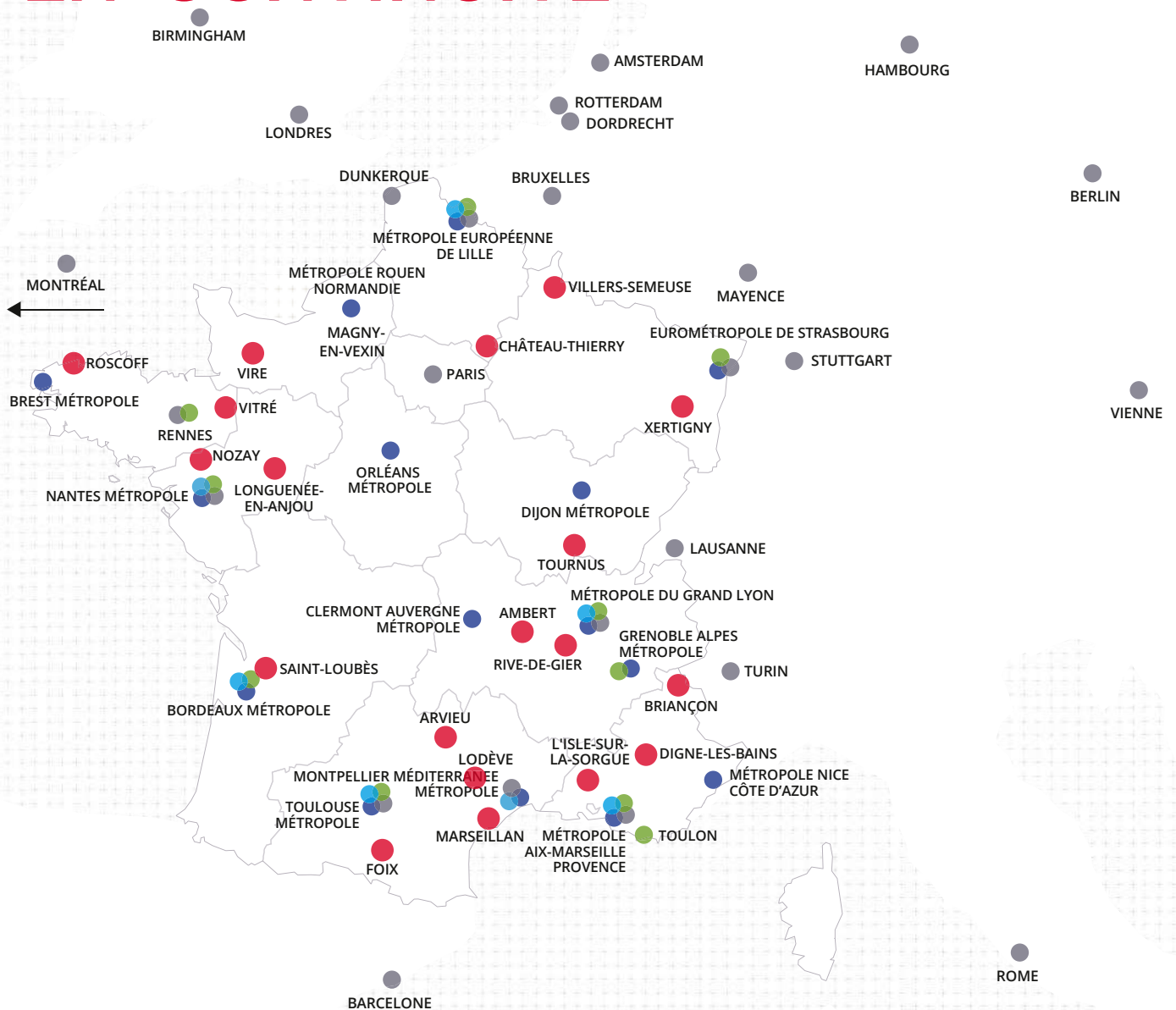
**Des rencontres POPSU** ouvertes à tous sont organisées régulièrement dans les territoires. Elles ont pour objet de mettre en visibilité les plateformes locales, en rassemblant l'ensemble de leurs membres et de leurs partenaires (élus, services, tiers parties prenantes, chercheurs, etc.). Elles constituent aussi une scène d'échange où les travaux de recherche sont appropriés et mis en discussion, afin d'en coconstruire et d'en approfondir les résultats. Au plan national, plusieurs événements sont organisés pour croiser les regards sur les dynamiques de touchant les petites villes.

**Des films**, co-produits avec l'agence CAPA, ont permis une restitution originale des résultats de recherche des lauréats de la session 1, et de la démarche POPSU Territoires de la « recherche en train de se faire ». Ils présentent des entretiens avec les habitants, les élus, les techniciens et les chercheurs ainsi que les dynamiques du territoire via des arpentages. Ils sont mis en ligne sur la plateforme Youtube (Puca Popsu).

**Toutes ces productions sont accessibles en accès libre sur le site [popsu.archi.fr](https://popsu.archi.fr)**



# DES PROGRAMMES DE RECHERCHES EN CONTINUITÉ



## LÉGENDE :

- Programme POPSU 1 (2004-2010)
- Programme POPSU 2 (2010-2016)
- Programme POPSU Europe (2008-2014)
- Programme POPSU Métropoles (depuis 2018)
- Programme POPSU Territoires (depuis 2018)



La Plateforme d'observation des projets et des stratégies urbaines (POPSU) met en dialogue l'expertise des acteurs locaux et les savoirs des milieux de la recherche pour mieux comprendre les enjeux et évolutions associés aux villes et aux territoires. Elle vise également à capitaliser les connaissances établies sur le processus de métropolisation et à en assurer la diffusion.

Trois programmes ont été mis en œuvre entre 2004 et 2016 portant sur les projets et les stratégies des grandes villes. Depuis 2018, POPSU Métropoles et POPSU Territoires permettent d'enrichir par la recherche-action les connaissances sur les transitions et les coopérations des territoires. POPSU Monde, dont le lancement est prévu en 2020, permettra de mettre en perspective et de comparer à l'échelle internationale les résultats de ces investigations.



60 villes impliquées



50 établissements d'enseignement supérieur et de recherche



80 unités de recherches



350 chercheurs mobilisés



# AMBERT-LIVRADOIS-FOREZ



Ambert-Livradois-Forez est une intercommunalité structurée autour de la ville d'Ambert et inscrite dans le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Depuis 2011, PNR, intercommunalités et communes mènent une démarche de revitalisation des centres-bourgs pour faire face à la vacance. D'abord expérimentée et déployée dans quelques centres-bourgs (dont Ambert), cette démarche se généralise en intégrant de nouvelles communes et enjeux (vacance des rez-de-chaussée commerciaux).

## **Une démarche de revitalisation du centre-bourg pour lutter contre la vacance**

Localisée dans un milieu rural, de moyenne montagne et de faible densité, l'intercommunalité s'organise autour de la petite aire urbaine d'Ambert. Ce territoire est marqué par un processus séculaire de décroissance urbaine qui n'est pas compensé par le regain actuel du solde migratoire. Déjà, en 1986, se créait le Parc Natu-

rel Régional du Livradois-Forez afin de lutter contre la déprise sociale, économique et démographique. Ce processus cumulatif a eu tendance à fragiliser les centres-bourgs que les acteurs locaux cherchent à enrayer via la création d'un dispositif local de revitalisation.

## **Agir sur la vacance par l'innovation**

La recherche analysera en quoi la démarche portée par les acteurs du Livradois-Forez (Ville d'Ambert, PNR, EPCI, communes, etc.) de prise en compte du problème émergent de la vacance s'inscrit dans un processus d'innovation et de circulations de modèles à l'échelle locale et nationale dans un contexte de grande ruralité *a priori* paradoxal.

En effet, agir sur la vacance, dans ses dimensions multiformes et dans un contexte de décroissance, appelle à des innovations d'autant plus fortes que les expertises, expériences et connaissances sont éparses et que les dispositifs d'action restent à élaborer. Le territoire ambertois est ici d'autant plus intéressant que les petites villes et les territoires ruraux sont considérés comme connaissant des obstacles à l'innovation. De plus, la démarche entreprise s'inscrivait, dès le départ, dans la perspective de créer un modèle d'action potentiellement reproductible à l'échelle de l'ensemble des communes du PNR.

Depuis désormais sept ans, les acteurs ambertois (EPCI, communes, PNR) sont engagés dans ce proces-



---

**6 707 HABITANTS**  
**111 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**PUY-DE-DÔME (63)**

---

## ÉLUS

### **Myriam Fougère**

Maire d'Ambert, Conseillère régionale

### **Jean-Claude Daurat**

Président de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez

---

## PROFESSIONNELS

### **Claire Butty**

Responsable aménagement des centres-bourgs,  
Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

---

## CHERCHEURS

### **Yvan Miot**

Responsable scientifique, Université Paris-Est-Marne-la-Vallée – LATS

### **Sarah Dubeaux**

Ecole Normale Supérieure

sus de revitalisation. Ils sont désormais à une phase charnière : la réalisation de premiers projets souligne les obstacles non levés et les échecs, permettant désormais d'évaluer cette politique publique. Ils souhaitent enfin continuer d'approfondir cette démarche en vue du prochain mandat.

### **Observer les démarches et identifier les obstacles à la revitalisation**

Inscrit dans une approche pragmatiste, inductive et socio-technique attentive aux instruments, le dispositif méthodologique articule deux dimensions. Une analyse des acquis méthodologiques des démarches engagées depuis plusieurs années sera tout d'abord menée. Ce temps se structurera à l'aide d'un séminaire multi-acteurs liés au projet dans l'objectif de produire un retour d'expériences co-écrit. Ensuite une analyse des obstacles et difficultés perdurant sera effectuée via un atelier d'étudiants et des séminaires de retours d'expériences d'autres territoires.

Au regard de la problématique centrée autour du déploiement, trois projets et stades de revitalisation seront plus précisément étudiés : un bourg ayant intégré la démarche au moment de la phase d'expérimentation (Cunlhat), la ville-centre (Ambert) s'inscrivant dans la première phase de déploiement et une commune commençant à intégrer la démarche (Arlanc).



# ARVIEU



Le numérique est-il en train de transformer les modes de vie des territoires ruraux de France ? Par l'enquête ethnographique d'un cas d'étude, la recherche a l'ambition de cerner les impacts, entre ambitions et craintes, écueils et potentialités, des politiques d'aménagement numérique pour la cohésion des territoires ruraux. La ville d'Arvieu (Communauté de Communes de Lévézou Pareloup) est prise comme cas d'étude emblématique : village de 813 habitants, il a fait l'objet de dispositifs ambitieux pour l'insertion du numérique afin de répondre à la crise économique et démographique.

## **Une commune rurale aux avant-postes du numérique**

Arvieu fait partie d'un vaste réseau de villages autour de Rodez qui est traversé, comme d'autres territoires ruraux, par une crise économique, sociale et politique. Néanmoins, des études sont apparues récemment à propos du potentiel d'innovation qui ca-

ractériserait aussi les villages : leurs atouts environnementaux, sociaux et culturels les rendent progressivement attractifs face aux modes de vie urbains. A cela s'ajoute la nouvelle promesse de développement faite par le numérique : le câblage haut débit, l'installation d'entreprises du numérique, les tiers lieux, la modernisation des écoles, sont invoquées comme solutions pour désenclaver et enrichir les territoires ruraux, apporter de nouveaux services, favoriser le savoir et créer du lien social. C'est dans cette mouvance qu'une série d'initiatives en faveur du numérique ont vu le jour à Arvieu, jusqu'à l'ouverture en 2019 d'un tiers lieu pensé à la fois pour les habitants et les porteurs de projets numériques.

## **Repenser les liens urbain-rural par le numérique**

L'étude s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle le numérique serait en train d'induire un nouveau rapprochement entre urbanité et ruralité, à travers la migration de dispositifs calqués sur un modèle urbain et le déplacement des néo-ruraux. Elle cherche ainsi à éclairer l'action publique locale en matière d'aménagement numérique. En posant des questionnements plus larges concernant l'inclusion-exclusion des populations, la transformation des activités économiques locales, les stratégies résidentielles des nouveaux habitants, l'étude a vocation à dialoguer avec les autres villages de



---

**813 HABITANTS**  
**17 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**AVEYRON (12)**

---

## ÉLUS

**Gilles Bounhol**  
Maire d'Arviu

---

## PROFESSIONNELS

**Sophie Terris**  
Jardin d'Arviu  
**Marie Cellier**  
Mairie d'Arviu

---

## CHERCHEURS

**Alessia de Biase**  
Responsable scientifique, École Nationale Supérieure  
d'Architecture de Paris La Villette LAVUE-LAA  
**César Gélvez**  
Université Grenoble Alpes – PACTE  
**Emmanuel Éveno**  
Université Toulouse Jean-Jaurès – LISST  
**Ornella Zaza**  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris  
La Villette – LAVUE-LAA

France en détresse économique, démographique et en nécessité d'interventions économiques et sociales. Par le biais du numérique, il s'agit de remettre au centre du débat scientifique et opérationnel l'état et la transformation des territoires ruraux de France.

### L'observation à la loupe du tiers lieu

L'étude s'appuie sur des observations et des entretiens, dont le terrain privilégié est le tiers lieu d'Arviu, rassemblant des acteurs divers, des situations qui concernent divers aspects de la vie du village, des liens sociaux et professionnels. L'enquête cible deux publics principaux : les néo-ruraux et porteurs de projets numériques, dont l'on retracera les trajectoires personnelles et professionnelles, les imaginaires de ruralité et urbanité ; puis les acteurs économiques du secteur touristique, pour lesquels la démocratisation des outils numériques a promis de nouvelles stratégies de visibilité, saisonnalités et offres touristiques.

En parallèle, un dispositif de valorisation auprès des habitants est mis en place via des outils de vulgarisation de la recherche. Des ateliers réuniront chercheurs, acteurs locaux, experts scientifiques et professionnels sur place, pour débattre des résultats de l'étude. L'objectif est de créer une dynamique de recherche-action, où la réflexion et la distance scientifique pourront dialoguer avec l'opérationnalité et la proximité d'une action publique en train de se faire.



# BRIANÇON



Petite municipalité au tissu urbain lâche et étendu, Briançon (12 000 habitants, située dans les Hautes-Alpes) est confrontée au défi de contenir son urbanisation et, pour cela, de mobiliser les espaces vacants à disposition. Elle appartient aux 222 villes retenues dans le cadre du plan national « Action cœur de ville » pour restructurer l'habitat et les espaces publics de centre-ville.

## **Le réinvestissement du patrimoine militaire**

Depuis plusieurs années, les territoires ruraux subissent eux aussi les effets de la métropolisation. Les politiques urbaines menées à partir des années 1960 ont conduit à un double phénomène d'explosion/implosion : les périphéries continuent à s'étendre, alors même que les centres historiques se dégradent et se dépeuplent. Suite à la fin de l'activité militaire en 2009, la municipalité de Briançon a orienté son économie vers le tourisme et réorganisé sa structure urbaine vers de nouvelles aires tertiaires, commerciales et résidentielles. Parallèlement, la ville ancienne – encerclée

par les fortifications de Vauban (UNESCO) - est devenue le support de trois processus : la muséification ; l'abandon et la dégradation des tissus ; des modes d'habiter qui persistent et se renouvellent.

## **Une approche par le tiers foncier**

Pour qualifier les espaces en attente d'affectation, une approche par le tiers foncier permet d'expliquer le passage d'un foncier au statut déterminé à un foncier au statut indéterminé. Pour cela, le modèle est fondé sur l'analyse croisée de trois caractéristiques - la forme (bâti, non bâti), la propriété (public, privé) et les usages (pratiques, fonction) - et resitue la situation de vacance par rapport aux évolutions des modèles économiques et des orientations politiques locales et nationales. Le tiers foncier permet ainsi de révéler des situations d'entre-deux irrésolues : entre deux propriétés, entre maîtrise et permissivité, entre abandon et appropriation. C'est dans cette tension permanente entre espaces planifiés et espaces imprévus que la ville se fabrique et que les citoyens évoluent. A Briançon, il s'agit de situations de vacance telles que les appartements situés dans le centre-ville ancien ou dans les copropriétés dégradées, les bâtiments abandonnés qui ne sont pas considérés comme ayant une valeur patrimoniale et qui se dégradent progressivement au sein de la trame bâtie et habitée, et les es-





---

**12 000 HABITANTS**  
**426 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**HAUTES-ALPES (05)**

---

## ÉLUS

**Gérard Fromm**  
Maire de Briançon

**Aurélié Poyau**  
Conseillère départementale, maire adjointe à  
l'Urbanisme de la Commune de Briançon

---

## PROFESSIONNELS

**Laurence Deslandes**  
Responsable de l'Urbanisme de la Commune de  
Briançon

---

## CHERCHEURS

**Marion Serre**  
Responsable scientifique, École Nationale Supérieure  
d'Architecture de Marseille – Project[s]

**Gabriele Salvia**  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille  
– Project[s]

paces libres de construction non affectés à une fonction précise.

### **Un diagnostic des tiers fonciers confronté aux acteurs**

Dans ce contexte, cette recherche explore des modèles alternatifs de projet pour favoriser la coopération entre les acteurs locaux (institutions, professionnels, associations et habitants), visant à la rénovation des centres historiques de montagne. Pour cela, la recherche s'organise en trois temps. Il s'agit tout d'abord d'effectuer des relevés socio-spatiaux (état du bâti, modes d'occupation, analyse des situations foncières à partir du modèle du tiers foncier, puis de mettre en place des ateliers d'idées avec les acteurs locaux pour construire une image héritée de la vieille ville. Enfin, il s'agira de mener un atelier intensif de projet (étudiants et acteurs locaux) pour construire une image projetée. L'objectif final est d'identifier les ressources de la commune et leur potentiel de mutation, tant programmatique qu'architectural.



# CHÂTEAU-THIERRY



Château-Thierry est une petite ville de près de 15 000 habitants, dynamique mais vieillissante. Elle a subi, comme nombre de villes du même type, une importante désindustrialisation et une perte d'attractivité dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène s'illustre par l'île du faubourg de la Marne qui accueillait les usines Belin (usine U1) jusqu'en 1990 et est devenue une friche en reconversion dédiée à la recherche, à l'enseignement, la création et la diffusion artistique contemporaine.

## La culture au service de la reconquête urbaine

En 1995, la municipalité signe un bail emphytéotique de vingt ans, permettant l'installation progressive d'activités dans l'usine U1. En 2016, la ville acquiert définitivement le site de la friche U1, soit un ensemble foncier de 12 500 m<sup>2</sup>. Ainsi, dès 2006, la salle de spectacle départementale La Biscuiterie, une mission locale, des associations artistiques et cultu-

relles s'y installent progressivement. Le pôle d'expositions temporaires de 2006, le Silo, est maintenant un centre de création et de diffusion de l'art contemporain. Cet équipement culturel pluriel, qui permet de lutter au quotidien contre les inégalités d'accès à la culture en proposant une offre entièrement gratuite, est aussi un instrument de revitalisation de l'île, ainsi que de l'ensemble de la ville, car il est au cœur des principales opérations de reconfiguration urbaine de Château-Thierry.

## Produire la ville avec ses habitants

La pépinière U1 est un espace d'autant plus stratégique que le quartier de l'île est en relation directe avec deux autres projets engagés par la municipalité et la communauté d'agglomération. La revitalisation du centre-ville est le projet phare de la ville. Il s'appuie sur un patrimoine architectural et culturel municipal particulièrement riche, mais peu mis en valeur : immeubles dégradés, commerces en déshérence, services peu adaptés aux attentes des résidents, cadre urbain et espaces publics mal végétalisés ou aménagés, etc. Ensuite, l'aménagement du quartier de gare, où la communauté d'agglomération s'oriente vers un projet de développement mixte pour limiter la dispersion de l'habitat et des activités, avec un renouvellement et une densification du tissu urbain dans les



---

**15 000 HABITANTS**  
**897 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**AISNE (02)**

---

## ÉLUS

**Sébastien Eugène**  
Maire de la Commune de Château-Thierry

---

## CHERCHEURS

**François Mancébo**  
Responsable scientifique, Université de Reims  
Champagne-Ardenne – CRDT

**Francis Beaucire**  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Géographie-Cités

**Sylvie Salles**  
École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles –  
LAREP

---

## MEMBRES ASSOCIÉS

**Sandra Ancelet**  
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne

**Lucas Bonnel**  
vidéaste-plasticien, Lavurb

**Roxane de Flore**  
Lavurb

**Quentin Lefèvre**  
Lavurb

dents creuses et les anciens sites industriels. L'enjeu de la pépinière U1 de l'île, en termes de cohérence des transformations et des politiques urbaines, est de ré-articuler le cœur de ville au quartier de gare. Il est ici question de "faire ville" avec les usagers de la gare, les commerçants, les résidents, les habitants des communes voisines, les associations, etc. En quoi les actions mises en place accompagnent-elles des dynamiques urbaines plus larges de qualité de vie ? Comment associer les habitants aux actions, dans une logique de co-construction et de co-production urbaine ? Comment rendre la démarche de Château-Thierry "exportable" pour d'autres petites villes confrontées aux mêmes enjeux ?

### **Questionner la ville créative**

Le projet s'appuie sur une analyse des sources documentaires et des documents de planification à l'échelle de la ville et du cas d'étude, confrontée à des entretiens et un diagnostic in situ pour saisir les usages et les fonctionnalités des espaces. Y est adjoit un dispositif de joint fact-finding qui vise à résoudre les différends au cœur des controverses scientifiques par une discussion analytique mettant en lumière opinions et intérêts divergents, afin de faciliter le débat sur la base de l'information scientifique et technique existante.



# DIGNE-LES-BAINS



Chef-lieu du département des Alpes-de-Haute-Provence, la ville thermale de Digne-les-Bains se caractérise par un faible dynamisme démographique - baisse du nombre d'habitants de 10 % en dix ans - et économique - baisse de 0,5 % du nombre d'emploi annuel moyen sur dix ans sur sa zone d'emploi. Les enjeux de développement du territoire sont de renforcer une économie plurielle moins dépendante des activités publiques, ainsi que de révéler et saisir les ressources présentes - cadre naturel, services - liées à des activités de santé et bien-être.

## **Enjeux de développement d'un territoire à faible densité de population et d'autres ressources**

Comme un certain nombre de villes de petite taille en France, Digne-les-Bains cumule les difficultés. Toutefois, elle bénéficie de ressources, souvent invisibilisées, qui restent à valoriser : concentration de services publics, centralité géographique, patrimoine naturel

remarquable, image des thermes, etc. Différents projets s'efforcent aujourd'hui de révéler et d'activer ces ressources et les coordonner, mais aussi de diversifier un développement fondé sur le patrimoine naturel et culturel, et de réussir la transition numérique. De ville administrative, elle pourrait devenir ville productive et créative.

Dans cette transition, des projets de Tiers Lieux cherchent à régénérer l'écosystème local en tant qu'espaces de coordination de ressources (un espace de coworking « Diniapolis », un projet de living lab orienté « nature-santé » et un projet d'espace culturel partagé « le Top »). Ces projets proposent de nouvelles approches pour envisager des transitions socio-économiques et numériques. Leur démarche est fondée sur trois dynamiques : valoriser les ressources latentes du territoire, engager une vision large et ouverte de l'innovation, valoriser la créativité sociale et transformer l'action publique.

## **Co-construire des outils d'analyse et de représentation des externalités territoriales produites par les Tiers Lieux**

Afin de mieux comprendre le rôle des Tiers Lieux de Digne-les-Bains dans les processus de régénération territoriale, il est proposé de co-construire des outils d'analyse et de représentation des externalités territoriales produites par les Tiers Lieux. Les Tiers Lieux formulent



---

**16 186 HABITANTS**  
**138 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**ALPES-DE-HAUTE-  
PROVENCE (04)**

---

---

## ÉLUS

**Patricia Granet-Brunello**

Maire de Digne-les-Bains, Présidente de Provence  
Alpes Agglomération

---

## PROFESSIONNELS

**Renaud Rouquette**

Responsable du service développement économique,  
Provence Alpes Agglomération

---

## CHERCHEURS

**Nadine Richez-Battesti**

Responsable scientifique, Aix-Marseille Université –  
LEST

**Julien Maisonnasse**

Aix-Marseille Université – AMU et LEST

**Raphaël Besson**

PACTE

un certain nombre de promesses quant à leurs effets supposés sur les transitions numériques et socio-économiques. Comment évaluer de telles promesses ? Qu'en est-il des actions effectivement déployées et de leurs effets directs, indirects et induits ? Il s'agit d'ouvrir la boîte noire des externalités produites par les Tiers Lieux.

### L'imbrication d'expertises diversifiées

La démarche d'évaluation des externalités sera co-construite *in itinere* avec des chercheurs experts, des porteurs du projet et des citoyens du territoire (pour comprendre et capitaliser les résultats du projet), adossée à un dispositif de diffusion et de valorisation de la démarche (pour faire connaître et diffuser les résultats du projet). Le dispositif d'évaluation repose sur l'imbrication de trois types de méthodes : un premier protocole qualifié d'expert (identification d'indicateurs d'impacts a priori), puis une méthode d'auto-évaluation des porteurs du projet (posture d'autoévaluation pour redéfinir chemin faisant les actions et les objectifs avec les porteurs de projets) et enfin une évaluation citoyenne avec les usagers (expertise d'usage).

Afin d'accompagner les parties prenantes et les citoyens évaluateurs dans la construction des outils de l'évaluation, de collecte, de représentation des externalités et de leur appropriation quatre ateliers seront menés, et en parallèle, une série d'entretiens avec des acteurs clés du territoire.



## FOIX



Ville de Foix



Assumant le rôle structurant d'un territoire de faible densité, Foix (9 613 habitants en 2016) est ville-centre de la nouvelle Communauté d'agglomération du Pays Foix Varilhes. Situé en piémont pyrénéen, parmi les plus petites préfectures de France, ce territoire partage de nombreux défis caractérisant les petites villes aujourd'hui. En particulier, la paupérisation de la population, la vacance du logement et du commerce, les recompositions de l'emploi ou encore la qualité des espaces et des engagements associatifs ont intégré une stratégie énoncée récemment dans un projet territorial.

### Relever le défi des transitions

Dans le contexte de recomposition des politiques locales et en particulier communautaires, plusieurs défis apparaissent : accompagnement de la transition écologique et économique – notamment au regard de la restriction des finances publiques, du changement

climatique, des nouvelles formes de tourisme ; insertion de la culture et des activités universitaires dans les stratégies de développement urbain ; requalification urbaine et de l'offre de logements. En termes de modalités d'action, de nouvelles collaborations (entre institutions, avec les partenaires privés, les habitants ou associations) sont également en cours de structuration – à l'instar du conseil de développement nouvellement créé.

### La culture comme levier de développement

L'action culturelle est ici considérée comme levier du développement territorial et, en tant que telle, comme ressource locale – faisant l'objet de logiques d'activation mais aussi de tensions, voire de conflits ou de mise à distance. Secteur d'intervention publique et privée, l'action culturelle est un support et objectif de bien vivre dans les territoires, ce qui mérite d'être qualifié. Le point de vue de l'offre en direction des jeunes et leurs pratiques, rarement pris en considération dans les projets territoriaux, est privilégié dans cette recherche.

Les pratiques culturelles et artistiques sont à la fois émancipatrices pour les individus et ressorts de cohésion sociale pour les communautés locales. Toutefois, l'offre culturelle et artistique peut aussi être source de tensions, d'incompréhension de la part d'une population qui ne se retrouve pas dans ce qui est proposé, se



---

**9 613 HABITANTS**  
**498 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**ARIÈGE (09)**

---

sent à distance, ou même rejette les propositions. Le décalage entre l'offre publique et les pratiques jeunes peut être tout particulièrement fort – favorisant notamment des pratiques numériques, nomades et brouillant les limites entre espaces public et privé.

### **Des séances apprenantes pour confronter les entretiens**

La méthodologie vise à construire une connaissance dynamique, à savoir que les personnes ressources (rencontrées au cours des enquêtes de terrain, des entretiens ou des temps collectifs contributifs) apportent de la connaissance et sont aussi sources de questionnements et récepteurs de résultats au fil de la recherche – notamment par le biais d'un outil numérique. Après une première phase visant la connaissance de l'offre, la suite du projet valorisera la contribution directe des jeunes via la mobilisation des partenaires pour comprendre la réception et leurs pratiques, notamment dans l'espace public. Plusieurs temps d'échanges sont envisagés pour la diffusion de la connaissance. Par exemple, la présentation de résultats intermédiaires aura pour objectif de compléter les productions, et d'apporter, au-delà, des connaissances contextuelles lors de séances apprenantes.

---

## **ÉLUS**

### **Norbert Meler**

Maire de Foix, Vice-Président de la Communauté d'agglomération pays Foix-Varilhes

### **Pascale Canal**

Adjointe déléguée à la culture et aux animations

### **Roger Sicre**

Président de la Communauté d'agglomération Foix-Varilhes

### **Thomas Fromentin**

Vice-Président de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes

---

## **PROFESSIONNELS**

### **Carole Albanese**

Directrice de l'Estive, Scène nationale de Foix et de l'Ariège

### **Nathalie Eychenne**

Directrice du Pôle culture, sport et solidarités de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes

### **Fabien Guichou**

Directeur du Pôle d'Agglomération Adolescence Jeunesse Information Prévention

---

## **CHERCHEURS**

### **Mariette Sibertin-Blanc**

Responsable scientifique, Université Toulouse Jean-Jaurès – LISST

### **Laurence Barthe**

Université Toulouse Jean-Jaurès – LISST



# L'ISLE-SUR-LA-SORGUE



ISLE SUR LA SORGUE  
VILLAGE-MONDE

Pour exister sur son territoire, la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue, située dans le département du Vaucluse et composée de 19483 habitants s'est engagée en 2017 dans une démarche de marketing territorial : L'Isle-sur-la-Sorgue Village-Monde. Le programme de recherche proposé ici vise à interroger les principaux ressorts, les effets en terme de gouvernance territoriale tout comme les dynamiques de réception par la population locale.

## Attractivité et inégalités territoriales

Concernant la politique de marketing territorial impulsée par la commune, l'équipe a décidé de se concentrer plus particulièrement sur la stratégie d'innovation patrimoniale et culturelle, notamment celle en cours autour de la réhabilitation du centre historique, le « Village monde ». Il s'agira ainsi de questionner les impacts de cette stratégie en termes d'attraction de clientèles nationale et/ou internationale mais aussi au niveau des enjeux de gouvernance métropolitains. Si la

métropolisation d'Avignon (projet du Grand Delta rhodanien) et d'Aix-Marseille Provence est une composante essentielle de l'attractivité des territoires, la commune y voit aussi une menace due à la faiblesse d'image d'Avignon et à la montée en puissance d'Aix-Marseille Provence. Comment une petite ville arrive-t-elle – ou non – à mutualiser et développer des synergies fortes en termes de marque, d'offres, d'actions transversales, de communication, d'organisation ou de financement avec d'autres niveaux territoriaux plus importants ? L'équipe sera également attentive à analyser les fractures territoriales que peut porter en germe cette stratégie.

## Les nouveaux arrivants

Afin d'interroger les effets et les conditions de réussite de cette démarche territoriale, un focus sur les « nouveaux arrivants », cœur de cible des politiques d'attractivité sera réalisé, à travers l'élaboration d'un portrait socio-démographique de ces habitants. Il s'agit bien ici de dépasser la figure classique des « influenceurs » largement mobilisée dans la démarche pour s'intéresser à des catégories d'acteurs du territoire jusque-là peu ou pas impliqués : associations non directement mobilisées dans la réhabilitation du centre historique, populations paupérisées du centre-ville, nouveaux arrivants, populations vivant à la périphérie du périmètre « Village-Monde ».





---

**19 483 HABITANTS**  
**435 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**VAUCLUSE (84)**

---

## ÉLUS

### **Pierre Gonzalvez**

Maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, Vice-Président du Conseil Départemental du Vaucluse

---

## PROFESSIONNELS

### **David Albendea**

Directeur Habitat Environnement et Développement Durable, Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue

### **Géraldine Cautier**

Coordinatrice attractivité, Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue

### **François Guyonnet**

Directeur du patrimoine, Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue

---

## CHERCHEURS

### **Magali Nonjon**

Responsable scientifique, IEP d'Aix-en-Provence – Cherpa

### **Philippe Aldrin**

IEP d'Aix en Provence – ERMES

### **Christèle Lagier**

Avignon Université – LBNC

### **Jeanne Vermeirsche**

IEP d'Aix-en-Provence

## Mise en place d'une ingénierie participative

L'équipe de recherche a identifié plusieurs actions visant à la valorisation des travaux, dont l'association de filières universitaires (Sciences Po Aix / EJCAM, Université d'Avignon) ou la mise en place d'une ingénierie participative forte. Deux focus groupes sont ainsi prévus, orientés sur l'axe de travail « nouveaux arrivants » et « publics en marge de la démarche ». Ils seront suivis d'un Atelier citoyen, pensé comme un cadre privilégié pour échanger sur les enjeux clés du projet, avec les acteurs centraux, des experts et des chercheurs, au cours duquel un avis citoyen sera produit et une restitution des échanges sous forme graphique réalisée en direct par un facilitateur graphique. D'autres livrables sont également attendus : production de notes de synthèse, entretiens qualitatifs auprès de publics variés, organisation d'un Forum Hybride pour présenter les premiers résultats de l'étude à l'ensemble des parties prenantes et permettre aux citoyens d'y expliquer « l'avis citoyen ». Les captations vidéo réalisées lors des différents temps d'action permettront, in fine, la réalisation d'un court film valorisant les temps forts de la recherche.



# LODÈVE



Lodève, 7426 habitants, sous-préfecture de l'Hérault en région Occitanie se situe à 45 kilomètres de la Métropole de Montpellier. Siège de la communauté de communes Lodévois et Larzac, elle est dotée d'un patrimoine bâti et naturel reconnu et d'un dynamisme culturel fort mais assez mal exploités. L'absence d'une ingénierie urbaine capable de proposer à l'ensemble des acteurs une lecture commune du territoire marque une désynchronisation entre l'ensemble des nombreuses actions, qu'elles proviennent de la collectivité ou des associations.

## Une fragilité multiforme

Lodève fait face à une évasion commerciale qui reflète la situation économique globale de la ville. Malgré un panel socioprofessionnel assez diversifié, la part de chômeurs et de personnes inactives reste conséquente (29,5 %) et le taux de pauvreté y est très important (28,8 %), ce qui fait de Lodève l'une des villes les plus pauvres du département. Ville multicul-

turelle, Lodève a vu l'arrivée d'une population immigrée en lien avec la Manufacture Nationale de tapis de la Savonnerie des Gobelins et plus récemment d'une population plus aisée de classe moyenne voire supérieure, majoritairement retraitée. Le parc de logements du centre ancien subit une vacance importante (17 %) essentiellement liée à une division des logements par les propriétaires pour en améliorer la rentabilité. Ces logements, en stock important, sont immédiatement disponibles et très abordables mais dégradés. Ce sont des « logements sociaux de fait », ce qui contribue à y accueillir une catégorie d'habitants précaires.

Cette situation de pauvreté concentrée dans le centre-ville élargi a justifié le classement en quartier prioritaire « Politique de la ville ». Par ailleurs, contrairement à certaines communes du Pays Cœur d'Hérault et malgré un patrimoine bâti remarquable, Lodève présente une activité touristique faible, qui se traduit notamment par un manque d'établissements d'accueil, de services et d'activités orientés sur ses richesses. Lodève fait également face à un problème de mobilités en particulier un manque de connexions avec l'ensemble des communes du Pays Cœur d'Hérault.

## Une démarche holistique pour de nouvelles perspectives

Cette recherche-action vise à comprendre les mécanismes responsables de ces dysfonctionnements et



---

**7 426 HABITANTS**  
**321 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**HÉRAULT (34)**

---

envisager les perspectives au travers d'une démarche holistique. Plutôt que de concentrer notre regard sur un aspect, l'ambition est de réaliser une vision potentiellement diverse mais partagée par ses habitants, prolongeant la tradition initiée par Patrick Geddes, dans une recherche de dispositifs engageant la réflexion collective. L'évaluation des retombées des actions initiées ces dernières années par la commune (contrat de ville de 2015, concertations...) permettra d'envisager de nouvelles perspectives.

Autoportrait collectif, la recherche-action vise à construire un diagnostic partagé par tous les acteurs de la ville. Il est donc essentiel de mettre en place une médiation entre les parties : la collectivité et les élus comme fédérateurs des stratégies territoriales, les associations, comme unités de la vie collective, et enfin les habitants comme experts de leur quotidien.

### **Vers une maison de l'urbanisme**

Le diagnostic partagé et assorti de propositions fera l'objet d'ateliers de co-construction préfigurant une maison de l'urbanisme ouverte à l'ensemble des acteurs et à la population. Les restitutions se feront par des expositions de projets d'étudiants architectes.

### **ÉLUS**

#### **Sébastien Rome**

Adjoint au maire de Lodève, en charge de la politique de la Ville et du suivi du projet municipal

---

### **PROFESSIONNELS**

#### **Luc Doumenc**

Association Patrick Geddes France

---

### **CHERCHEURS**

#### **Anne Sistel**

Responsable scientifique, École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - LIFAM

#### **Jean Planès**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - LIFAM

#### **Alexandre Neagu**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - LIFAM

#### **Khedidja Mamou**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - LIFAM

#### **Catherine Bernie-Boissard**

Université de Nîmes - ARTDEV

#### **Bertrand Rétif**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

#### **Gladys Champanay**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - LIFAM

#### **Flore Serayssol**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - LIFAM



# LONGUENÉE-EN-ANJOU



Appartenant à la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole, la commune nouvelle de Longuenée-en-Anjou (6 351 habitants) est née de la fusion en 2016 de quatre communes. L'étude de cas interroge le processus de fusion, et le vécu de ce nouveau territoire par celles et ceux qui l'animent au quotidien : habitants, élus, associations, entreprises, agents. Quelles sont les conditions d'adaptation des services au public, l'ajustement des habitudes et l'appropriation territoriale qui en découlent ?

## Un changement d'échelle : la fusion de 2016

On présente souvent comme motivation première des créations de communes nouvelles le maintien des dotations d'État et la réalisation d'économies d'échelle. Qu'en est-il ? La fusion, engagée au 1<sup>er</sup> janvier 2016, fait passer Longuenée-en-Anjou du 25<sup>e</sup> poids démographique (pour sa commune déléguée la plus peuplée)

au 10<sup>e</sup> dans la Communauté Urbaine. Cela modifie-t-il les rapports de force au sein de la communauté ?

Pour la commune elle-même, dont la taille reste relativement modeste, et de laquelle il ne se dégage pas un pôle villageois dominant, quelles sont les conséquences de ce changement d'échelle et de ces caractéristiques sur la gouvernance, l'identité et l'organisation territoriale des services ? Le choix de maintenir les quatre mairies déléguées peut-il être considéré comme un facteur d'acceptation du nouveau périmètre par ses habitants, ses usagers, ses citoyens ?

## L'appropriation de ce nouveau périmètre

Les élus municipaux ont fait le choix de s'entourer dès le départ d'un cabinet conseil, pour les accompagner, préparer les agents municipaux comme la population au changement de périmètre. Cette méthode constitue-t-elle un exemple ?

Dans leurs pratiques et représentations, comment les habitants, mais aussi les associations et les entreprises vivent-ils ce « nouveau » territoire ? Partant des points de vue de ces acteurs, dans quelle mesure la nouvelle cartographie communale influence-t-elle l'accès aux services et équipements municipaux ? Quelles sont les incidences de cette création communale sur les périmètres d'intervention des associations, sur la carte et les transports scolaires ? En fonction des be-



---

**6 351 HABITANTS**  
**119 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**MAINE-ET-LOIRE (49)**

---

soins de la population, comment s'organisent les pratiques et les mobilités quotidiennes à cette échelle ?

### **Une enquête pour saisir les besoins des acteurs et des habitants**

Ce programme de recherche associe des chercheurs de différentes disciplines. Il s'enrichit des apports de chercheurs et/ou étudiants de masters, en sociologie et sciences de gestion.

Une enquête menée en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine et le CNFPT, auprès des agents des communes nouvelles de Maine-et-Loire permettra de mettre en exergue les changements intervenus dans la pratique de leur métier (nouvelle organisation, nouveau métier, spécialisation, déplacements, relation aux usagers).

En parallèle, trois autres enquêtes seront conduites en direction (1) des agents socio-économiques de la commune ou concernés par elle, (2) de ses habitants, et (3) plus particulièrement des enfants et des jeunes. L'étude prendra soin de développer une approche différenciée du vécu et des besoins des habitants.

Enfin, la méthodologie repose sur le recueil et l'analyse de documents de différentes natures de façon non seulement à alimenter le diagnostic de territoire, mais à saisir les enjeux locaux, les incidences organisationnelles, financières et de gouvernance.

---

## **ÉLUS**

### **Jean-Pierre Hébé**

Maire de Longuenée-en-Anjou

### **Christophe Béchu**

Président de l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine, Maire d'Angers

---

## **PROFESSIONNELS**

### **Stéphanie Hervieu**

Chargée d'études Solidarités, modes de vie, cohésion sociale, Agence d'Urbanisme de la Région Angevine

### **Emmanuel Leguay**

Directeur Général des Services, Mairie de Longuenée-en-Anjou

### **Alexandra Le Provost**

Directrice Générale, Agence d'Urbanisme de la Région Angevine

### **Isabelle Leulier-Ledoux**

Responsable du Pôle projets urbains, paysage, mobilité, Agence d'Urbanisme de la Région Angevine

---

## **CHERCHEURS**

### **Annabelle Morel-Brochet**

Responsable scientifique, Université d'Angers – ESO-Angers

### **Emmanuel Bioteau**

Université d'Angers – ESO-Angers

### **Vincent Gaboriau**

Centre Jean Bodin – UPRES

### **Isabelle Leroux-Rigamont**

GRANEM – TEPP

### **Martine Long**

Centre Jean Bodin – UPRES

### **Jérôme Prugneau**

Université d'Angers – ESO-Angers



# MAGNY-EN-VEXIN



À 60 km du centre de Paris et 25 km de Cergy-Pontoise, Magny-en-Vexin est une petite ville historique de 5600 habitants, siège de la Communauté de communes « Vexin-Val-de-Seine », et adhérente au PNR du Vexin français. Elle est étudiée en tant que centre de son écosystème territorial, compris aussi bien dans un sens économique que dans un sens écologique. L'hypothèse soutenue est que l'avenir de la ville dépendra de la manière dont on saura articuler centralité urbaine et centralité territoriale.

## **Magny-en-Vexin, un territoire intermédiaire**

Magny-en-Vexin est à une distance de 20 à 35 km des villes moyennes de Beauvais, Vernon, Mantes-la-Jolie et Cergy-Pontoise. La ville voit sa croissance pavillonnaire commencer à la fin des années 1950. 60 ans plus tard, la population est multipliée par 2,5 et les déplacements quotidiens esquissent une réalité à deux visages : les mobilités sortantes dessinent une

forme oblongue distendue par l'attractivité de la métropole, alors que les mobilités entrantes placent Magny au cœur d'un territoire rayonnant autour de la ville. Ces tendances expriment la réalité intermédiaire de Magny, entre passé, présent et avenir. D'une part la ville porte la trace de sa position historique dans son « finage », d'autre part, elle souffre d'une dépendance à la voiture due à l'attractivité de la métropole et entraînant l'éclatement des pratiques de consommation et de loisir.

## **La valeur des lieux, levier de revitalisation**

Bien que Magny ne soit pas encore désertée par le commerce et l'emploi, sa centralité risque le délitement et une baisse de son attractivité. Notre hypothèse est que la valeur des lieux offre pourtant des leviers à un projet de revitalisation, à condition de s'appuyer sur les aspirations des citoyens plutôt que sur la simple conservation identitaire. Dans cette perspective, la recherche poursuivra trois objectifs. Au plan de l'enquête, il s'agira de mettre en évidence l'actualité et les dynamiques porteuses d'avenir. Au plan de l'action, il s'agira d'apporter au projet local le regard extérieur d'une expertise pluridisciplinaire afin de faciliter l'identification des blocages. Au plan de la montée en généralité, il s'agira de contribuer à l'interpellation des politiques publiques concernant



---

**5 600 HABITANTS**  
**396 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**VAL-D'OISE (95)**

---

## ÉLUS

**Jean-Pierre Muller**  
Maire de Magny-en-Vexin

---

## PROFESSIONNELS

**Jérôme Trinquier**  
Directeur Général des Services, commune de Magny-en-Vexin

---

## CHERCHEURS

**Luc Vilan**  
Responsable scientifique, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles – LEAV

**Roberta Borghi**  
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles – LEAV

**Éric Chauvier**  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles – LEAV

**Roland Vidal**  
École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles – LAREP

**Yves Petit-Berghem**  
École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles – LAREP

les projets de territoire et les outils d'aide à la résilience des petites villes.

### **Une démarche « hors les murs » et des enquêtes sectorielles**

La recherche repose sur l'expertise de l'équipe et le croisement des disciplines : architecture-urbanisme, sciences sociales et de l'environnement, géographie.

Les trois champs problématiques identifiés seront explorés par l'étude des données locales, le relevé de terrain, le projet étudiant et l'entretien auprès des acteurs et habitants. Un atelier « hors les murs », en immersion, contribue en début de recherche à la connaissance des lieux et à l'interpellation des acteurs et des décideurs locaux. Une enquête auprès des agriculteurs visera à identifier les services rendus à la ville par l'agriculture et les potentialités d'insertion de la production dans le marché local. L'analyse du patrimoine bâti et la rencontre des acteurs éclairera les contraintes et l'adaptabilité des types historiques à la demande contemporaine. L'enquête sur l'Aubette et sur la trame éco-paysagère de Magny interpellera les enjeux d'un espace naturel et de son écosystème à l'interface ville-territoire.

Les enquêtes sectorielles convergeront vers un forum du projet local, lieu d'échange et d'acculturation entre acteurs, décideurs, chercheurs et citoyens.



# MARSEILLAN



Marseillan, commune de 7000 habitants, connaît une importante activité touristique qui multiplie la population de la commune par presque dix entre la saison basse et la haute saison. Sa population est donc largement composite, entre les habitants à l'année, les résidents secondaires réguliers et les touristes plus occasionnels mais extrêmement nombreux. Cette situation particulière pose des enjeux de gouvernance urbaine, en lien aux réseaux et aux projets d'aménagement.

## **Une ville touristique soumise aux fluctuations de population**

La forme urbaine de Marseillan et les temporalités de fonctionnement de cette commune sont très fortement influencées par le tourisme. Cette importante activité touristique de Marseillan induit de grandes variations démographiques saisonnières. La population y est presque multipliée par dix au plus fort de la sai-

son, passant de 8 000 habitants en hiver à près de 60 000 en été. Le cas de Marseillan est emblématique de très nombreuses petites et moyennes villes françaises où le tourisme constitue l'une des principales activités économiques. Ainsi, la commune s'organise de façon bicéphale entre Marseillan village dans les terres, à côté de l'étang de Thau, et Marseillan plage, la station balnéaire où se concentrent les résidences secondaires (présence de très gros campings).

## **Hors saison, une gouvernance urbaine et une organisation à repenser**

Cette situation a des conséquences importantes en matière de gouvernance urbaine que la recherche vise à analyser. Il s'agit d'étudier les modalités d'organisation de l'action publique et de la gestion urbaine dans ce contexte d'une population à deux vitesses. Comment gérer une ville soumise à ces fluctuations saisonnières ? Quelles sont les conséquences sur les modes de vie des habitants, permanents comme occasionnels ? Comment organiser la ville dans ses ressorts techniques, liés à la gestion des réseaux d'eau, des déchets ? L'action publique urbaine s'exerce dans des situations radicalement différentes en saison et hors saison, ce qui pose des problèmes d'organisation très spécifiques et pèse sur les conditions de cette action. En outre, les équilibres sociopolitiques qui sous-





---

**7 773 HABITANTS**  
**150 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**HÉRAULT (34)**

---

tendent la vie de la commune sont significativement dépendants de cette situation.

### **Une approche multisectorielle de la variation démographique**

Ce travail, basé sur des entretiens et des observations commentées par les acteurs, viendra ainsi interroger les paradoxes de l'action publique locale en situation de variation démographique extrême, sur des sujets aussi divers que l'aménagement urbain, la gestion des services urbains, les politiques touristiques, la gestion des équipements et des espaces publics, la régulation des marchés de l'habitat, les questions environnementales ou encore l'animation et la vie locale.

Les élus locaux et les services de la collectivité contribuent, avec l'équipe de recherche, à mettre en exergue les problèmes spécifiques liés à la production de l'action publique dans un contexte de variations démographiques extrêmes. La coopération de recherche repose sur des rencontres régulières avec les acteurs locaux. Par ailleurs, la situation de Marseillan sera rapportée à celles d'autres villes au profil similaire, qui constitueront des études de cas secondaires à des fins comparatives.

---

## **ÉLUS**

**Yves Michel**

Maire de Marseillan

**Jean-Claude Aragon**

Conseiller municipal, délégué aux travaux et aux services techniques

---

## **PROFESSIONNELS**

**Fabrice Garcia**

Directeur de l'Urbanisme de Marseillan

**Michaël Gueylard**

Directeur général des services de Marseillan ;

---

## **CHERCHEURS**

**Joël Idt**

Responsable scientifique, Université Paris-Est Marne-la-Vallée – Lab'Urba

**Jules Mathieu Meunier**

Lab'Urba

**Lucie Renou**

LATTS

---

## **MEMBRES ASSOCIÉS**

**Bruno Yvin**

Alphaville



# NOZAY



La Communauté de Commune de Nozay en Loire-Atlantique est un territoire rural sous l'influence des métropoles nantaise et rennais. Elle est aujourd'hui engagée dans une démarche d'appel à projet urbain innovant (APUI) intitulée « Réinventer Rural » qui vise à favoriser l'émergence de nouvelles formes d'habiter. La recherche entend livrer, par l'observation de l'implication des différents acteurs (élus, techniciens, promoteurs, bailleurs, concepteurs...), une analyse des vecteurs d'attractivité des territoires infra-métropolitains et des effets de ces nouveaux modes de fabrication urbaine dans ces territoires.

## Une petite ville en forte croissance

Créée en 1995, la Communauté de Communes de Nozay regroupe les sept communes du canton de Nozay : Abbaretz, La Grigonnais, Nozay, Puceul, Saffré,

Treffieux, Vay : soit 15 756 habitants sur une surface de 273,48 km<sup>2</sup> (56 hab./km<sup>2</sup>).

Entre 1999 et 2008, le territoire a connu une croissance démographique deux fois supérieure à la moyenne départementale (soit +2,8 % par an). Entre 2009 et 2014, la croissance diminue mais reste importante et très supérieure à la moyenne départementale (+1,6 % par an, soit +239 habitants/an). Depuis 2014, la tendance se poursuit, désormais plutôt portée par le solde naturel, même si le solde migratoire reste positif.

## Relire le premier « Réinventer Rural »

L'APUI « Réinventer Rural », lancé en 2019 par La Communauté de Communes de Nozay vise à mettre en relation la collectivité et les opérateurs privés afin de favoriser la réalisation de programmes d'habitat de qualité sur plusieurs sites et sur chacune des sept communes. Ce projet intercommunal prévoit d'amorcer de nouveaux modes de fabrication du « vivre ensemble » dans les villages et à faire émerger des projets emblématiques favorisant l'attractivité et la visibilité de la Communauté de Communes.

Le projet scientifique propose d'éclairer les raisons du choix d'un Appel à Projet Urbain Innovant (APUI) sur ce territoire rural et d'observer, à la lumière de ce nouvel outil, les mécanismes de l'attractivité résiden-



---

**4 130 HABITANTS**  
**72 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**LOIRE-ATLANTIQUE (44)**

---

## ÉLUS

**Claire Théveniau**  
Présidente de la Communauté de Communes  
de Nozay

---

## PROFESSIONNELS

**Morgane Letanoux**  
Directrice générale des services de la Communauté de  
Communes de Nozay

---

## CHERCHEURS

**Yvan Okotnikoff**  
Responsable scientifique, École Nationale Supérieure  
d'Architecture de Paris-Belleville

**Charles Rives**  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-  
Belleville – OCS-IPRAUS

**André Lortie**  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-  
Belleville – IPRAUS

**Lolita Voisin**  
École de la nature et du paysage de Blois – CITERES

tielle du territoire de Nozay. Il s'agit d'identifier les raisons du choix d'implication (pour les collectivités et les candidats opérateurs) ou d'implantation (pour les candidats preneurs) sur le territoire de l'EPCI d'abord, puis plus spécifiquement sur chacun des sept terrains mis à disposition par les sept communes. Cette analyse sera l'occasion d'élaborer une typologie des critères déterminants pour notre panel d'interlocuteurs, en s'appuyant notamment sur la perception des attributs quantifiables du territoire (prix, niveau d'équipement, disponibilité de l'infrastructure, distance vis-à-vis des centres urbains...) mais aussi ses attraits subjectifs (les autres vecteurs d'identités caractérisant l'offre urbaine que représente chacun des terrains mis à disposition par les communes).

### Une évaluation du dispositif

Le corpus de recherche sera composé d'une part de l'analyse des documents produits lors des phases d'études successives sur le territoire de Nozay allant de l'Atelier des territoires mené en 2016-2017 par l'agence Interland jusqu'aux réponses de l'APUI fin 2019 ; d'autre part des entretiens menés avec trois types d'acteurs impliqués dans ces réponses (élus et techniciens des communes, opérateurs, concepteurs et habitants), identifiés sur chacun des sites soit une trentaine d'entretiens.



# RIVE-DE-GIER



Rive-de-Gier est une petite ville de près de 15 000 habitants de la Loire située entre les métropoles de Lyon et Saint-Etienne, marquée par un riche passé industriel. Les acteurs locaux questionnent son avenir via une stratégie urbaine à horizons 2030 où les fragilités liées à la désindustrialisation (avec ses héritages en termes de pollution), un site contraignant et sa position intermétropolitaine, interrogent l'action publique.

## **Rive de Gier à la croisée des transitions**

Façonnée par l'exploitation du charbon et la verrerie, puis la sidérurgie, Rive-de-Gier subit depuis plusieurs décennies les effets de la désindustrialisation : décroissance démographique, élévation du taux de chômage, appauvrissement de la population, paupérisation du centre-ville, perte de vitesse du commerce de proximité, multiplication des friches urbaines et industrielles, etc. La commune est également confrontée à un ensemble de problèmes plus

spécifiques (site contraignant, crues du Gier, nuisances de l'A47, contamination des sols). Le stade intermédiaire de la transition engagée par Rive-de-Gier s'est incarné dans une politique de périurbanisation mise en œuvre à la fin des 1990 pour enrayer les effets de la désindustrialisation et rompre avec l'image dégradée de la ville. Cette politique s'est concrétisée par la création de lotissements sur les coteaux verdoyants du territoire communal, à distance spatiale et sociale avec le fond de vallée urbanisé. Largement soutenue par la proximité des aires urbaines voisines de Lyon et Saint-Étienne, cette logique de développement par les périphéries est là aussi une caractéristique partagée par bon nombre de petites villes sous influence métropolitaine.

## **Faire transition par l'observation des scénarios soutenus par la municipalité**

Il s'agit d'identifier les différents éléments de la stratégie urbaine soutenue par l'actuelle municipalité, pour ensuite questionner et mettre en débat la capacité de cet ensemble d'orientations à faire transition dans le sens souhaité par les acteurs locaux et les populations directement concernées. Comment faire en sorte de placer, et maintenir sur la durée, ces actions non coordonnées mais en partie dépendantes les



---

**15 156 HABITANTS**  
**2 068 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**LOIRE (42)**

---

unes des autres sur une même trajectoire de transformation de la ville dans un contexte où les incertitudes restent nombreuses ? Comment s'assurer, dans le même temps, que cette trajectoire de transition reste acceptable et vivable par les principaux destinataires des projets (habitants « déjà-là », nouveaux habitants et acteurs collectifs locaux) ?

### **Une réflexion collective sur la finalité des transitions en cours**

Nourrie par des travaux antérieurs et un intérêt pour Rive-de-Gier comme « laboratoire du capital », la recherche-action se donne pour objectifs la conduite d'un double diagnostic scientifique et sensible, sa mise en exposition artistique (photographies, chansons) publique et la construction de scénarios de transition pour approfondir, questionner et enrichir la stratégie urbaine soutenue par l'actuelle municipalité. Elle repose donc sur la sollicitation de publics variés (conseils citoyens, lycéens, commerçants, associations, etc.) pour les faire contribuer, par le biais de médiations artistiques, à l'élaboration de scénarios de transition émancipateurs et justes pour les habitants présents et à venir de Rive-de-Gier.

---

## **ÉLUS**

### **Jean-Claude Charvin**

Maire de Rive-de-Gier, Vice-Président de Saint-Etienne Métropole, Conseiller départemental

---

## **PROFESSIONNELS**

### **Hugues Chalet**

Directeur général des services de Rive-de-Gier

### **Nicolas Gourbière**

Directeur du cabinet du Maire

---

## **CHERCHEURS**

### **Christelle Morel-Journel**

Responsable scientifique, Université Jean-Monnet Saint-Etienne – EVS

### **Emmanuel Martinais**

Responsable scientifique, École Nationale des Travaux Publics de l'État – EVS

### **François Duchêne**

École Nationale des Travaux Publics de l'État – EVS

### **Georges Gay**

Université Jean Monnet Saint-Etienne – EVS

### **Laurence Rocher**

Université Lyon 2 - EVS

## **MEMBRES ASSOCIÉS**

### **Guillaume Balay**

Compositeur

### **Laetitia Lardet**

Compositeur

### **Léa Marchand**

Amadeus Rocket Impro

### **Fanny Verrax**

Conseil en philosophie – médiation environnementale

### **Eric Villemin**

Photographe



# ROSCOFF



CNRS • SORBONNE UNIVERSITÉ  
Station Biologique  
de Roscoff

A travers un projet de parc scientifique prenant appui sur la valorisation de l'activité de recherche de la Station Biologique de Roscoff (CNRS - Sorbonne Université), le PETR du Pays de Morlaix et les trois intercommunalités qui le composent (Morlaix Communauté, Haut-Léon Communauté, Communauté de communes du Pays de Landivisiau) réfléchissent à un développement territorial basé sur la science. La petite ville de Roscoff (Haut-Léon Communauté) et ses acteurs se retrouvent ainsi au cœur d'une réflexion sur les contours à donner à un projet de territoire cherchant à négocier son avenir au sein d'un plus vaste système agro-industriel régionalisé.

## **La science, levier de renouveau économique pour les petites villes**

Quelles peuvent être les places occupées par une petite ville dans la production de connaissances scientifiques ? La science peut-elle contribuer au développe-

ment de l'activité économique locale ? Ce projet vise à comprendre l'évolution des fonctions orchestrées par une petite ville dans la production et la valorisation de connaissances scientifiques à différentes échelles. La ville de Roscoff, dont la Station Biologique constitue un des principaux et plus anciens centres français et européen en biologie et écologie marine, servira de focale à cette démarche. Naturellement inscrite dans une diversité de partenariats et de réseaux, la Station s'est néanmoins longtemps concentrée sur ses seules missions de recherche fondamentale. Désormais, scientifiques et développeurs locaux interrogent les différents rôles que pourrait jouer cette institution en matière de développement territorial. En effet, des start-up essaimées du laboratoire naissent, des collaborations industrielles se développent et des acteurs économiques locaux sollicitent de manière croissante l'expertise de la Station. Ainsi, depuis 2014, les acteurs scientifiques et politiques travaillent de concert à la préfiguration du premier parc scientifique de l'hexagone dédié aux biotechnologies marines. Les petites villes peuvent alors constituer des « centralités d'innovation ».

## **Une inscription multiscale de la production scientifique**

L'évolution récente de l'activité scientifique du site (ex : des publications, des programmes de recherche)



---

**3 360 HABITANTS**  
**543 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**FINISTÈRE (29)**

---

et la valorisation économique de ses résultats (ex : des brevets, des collaborations industrielles) seront mises en perspective. Puis, en mobilisant une méthode mixte où dialogueront traitements quantitatifs de données et conduite d'entretiens, une analyse géographique longitudinale des relations scientifiques et industrielles du site sera réalisée. Des interdépendances mondialisées et organisées autour de la petite ville de Roscoff se dessineront alors, l'intérêt étant de comprendre l'émergence et l'évolution de relations pouvant constituer des ressources utiles au développement économique. Dans un second temps, la traduction de ces composantes de la vie sociale locale dans des dispositifs d'aménagement sera plus particulièrement investie. Le dimensionnement matériel (quelles infrastructures déployer et pour qui ?) mais également immatériel (quels services et outils développer ?) du parc scientifique constituera le principal point d'ancrage d'un projet jetant les bases d'une réflexion sur les modalités d'accompagnement de nouveaux sentiers de développement d'un territoire amené comme dépendant de l'activité touristique et de l'industrie agro-alimentaire. L'étude de ce segment original de l'activité quotidienne des petites villes pourra ainsi esquisser quelques pistes de réflexions sur les conditions du développement d'une petite ville pensée en relation avec les « autres » territoires.

---

## ÉLUS

### **Nicolas Floch**

Président de la communauté de commune du Haut-Léon, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Morlaix

### **Joseph Seité**

Maire de Roscoff

---

## PROFESSIONNELS

### **Catherine Boyen**

Directrice de la Station Biologique de Roscoff

### **Joy Toupet**

Chargée de mission *Parc innovation Blue Valley*, Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Morlaix

---

## CHERCHEURS

### **Josselin Tallec**

Responsable scientifique, Université Grenoble Alpes – PACTE

### **Bastien Bernela**

Université de Poitiers – CRIEF

### **Flavie Ferchaud**

Université Paris-Est-Marne-la-Vallée – LAB'URBA

### **Marie Ferru**

Université de Poitiers – CRIEF

### **Marion Maisonobe**

Panthéon Sorbonne – Géographie-Cités



# SAINT-LOUBÈS



Située à 15 kilomètres de Bordeaux, Saint-Loubès est une petite ville en prise directe avec la demande de logement issue de la métropole bordelaise. Son récent essor démographique a engendré un éclatement de l'ancienne structure résidentielle au profit d'un espace urbain périphérique constitué de logements pavillonnaires, tout en accusant un déficit de logements locatifs sociaux.

## **Saint-Loubès, petite ville sous influence bordelaise**

Saint-Loubès est une commune attractive, comme en témoigne l'évolution de sa démographie ; au cours des cinquante dernières années, sa population a plus que triplé pour avoisiner aujourd'hui 10 000 habitants. La commune bénéficie de nombreux équipements et services. Elle est également desservie par un réseau autoroutier et ferré. En termes d'habitat, cette croissance s'est traduite par l'éclatement de l'ancienne structure résidentielle et le développement d'un es-

pace urbain périphérique, principalement constitué de logements pavillonnaires. En cela, on est en présence d'une situation archétypale propre à toute commune faisant l'objet de la pression de la demande en logements individuels en provenance d'une grande ville environnante. Les élus de cette commune ont décidé de réagir, en repensant globalement la politique d'aménagement et de logement à l'horizon 2030. Point de départ de la réflexion engagée : les conséquences de l'entrée en application depuis 2014 de la Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), vis-à-vis de la demande toujours soutenue de constructions pavillonnaires.

En effet, l'esprit de cette loi, qui est de densifier la ville et de limiter ainsi la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, a également eu pour effet d'amplifier le phénomène de division parcellaire pour la construction de logements individuels supplémentaires.

## **Un scénario « gouverné » pour encourager la densité**

Il s'agit donc de limiter la division parcellaire en certains endroits tout en envisageant une certaine densité, par l'édification de petites opérations de logements locatifs sociaux ; cette densification ayant aussi pour vocation de consolider le centre bourg dans son rapport à la couronne résidentielle. La problématique centrale est





---

**9 375 HABITANTS**  
**374 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**GIRONDE (33)**

---

## ÉLUS

### **Pierre Durand**

Maire de Saint-Loubès

### **Marie Bova**

Maire-Adjointe en charge de l'urbanisme

---

## PROFESSIONNELS

### **Amilcar Martily**

Responsable du service Urbanisme, Mairie de Saint-Loubès

---

## CHERCHEURS

### **Xavier Guillot**

Responsable scientifique, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux – Passages

### **Julie Ambal**

École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux – PAVE

### **Julie Clerc**

Chargée de mission, Forum Urbain, Centre d'innovation sociétale sur la ville, Sciences Po Bordeaux

### **Olivier Chadoin**

École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux – Passages

celle de la qualité et de l'acceptabilité, sociale et spatiale, du processus de densification, en lien avec les choix politiques de Saint-Loubès. L'objectif est d'en identifier les conditions d'une mise en œuvre vertueuse. C'est à ce niveau que seront saisies des « niches d'innovation radicale », permettant de créer les conditions d'un échange de savoirs et d'expertises pour co-écrire un récit partagé de cette transition « post-pavillonnaire ».

### **Une approche par le foncier : vers une densification vertueuse ?**

La recherche vise à accompagner la commune de Saint-Loubès dans la formulation d'une stratégie d'équité sociale et spatiale en termes d'habitat. Il s'agit, en misant sur les capacités foncières de la commune et sur l'assentiment de ses habitants, de réfléchir à l'opportunité d'intégrer de petits logements sociaux dans le tissu existant ; ceci en s'appuyant sur une analyse du foncier effectuée par le bureau d'étude URBAM dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme de la commune. Un travail d'enquête de nature sociologique est conduit pour comprendre les représentations des acteurs (habitants, élus, services municipaux, concepteurs, bailleurs) sur les perspectives de densification par le logement social dans les secteurs préalablement identifiés par la mairie et le bureau d'étude.

*Ce projet, financé par l'a-urba, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, est associé à POPSU Territoires.*



# TOURNUS



Tournus, 5562 habitants, ville centre de la communauté de communes du Mâconnais-Tournugeois (15 866 habitants pour 24 communes) est située dans le département de Saône et Loire. Marquée depuis plus de trente ans par la désindustrialisation, la perte et le vieillissement de sa population, cette petite ville, en quête d'une nouvelle trajectoire de développement, s'appuie à la fois sur un tissu associatif dense et sur la coopération intercommunale pour structurer un projet de territoire soutenable.

## **Construire un système alimentaire local**

La recherche vise la construction d'un système alimentaire local intégrant les questions sociale, écologique et économique. C'est dans cette perspective que s'est noué le collectif de recherche action participative. Comment permettre l'accès de tous à une alimentation saine ? Comment développer une

production locale qui favorise l'autonomie alimentaire du territoire ?

L'alimentation est une expérience du quotidien qui touche aux dimensions de la sensibilité, de la sociabilité voire de l'opinion ; elle sera érigée en question démocratique de manière à générer un pouvoir d'agir individuel et collectif sur le devenir du territoire. Cela passe par le regroupement des initiatives locales, diverses et dispersées autour d'une recherche d'autonomie alimentaire fondée sur la mixité sociale, les solidarités de proximité, le développement de pratiques d'autoproduction à l'échelle de la ville de Tournus et de son bassin de vie. Aussi faire de la démocratie alimentaire un projet de développement commande-t-il différentes étapes de capacitation territoriale.

## **Saisir la question alimentaire par un diagnostic participatif**

Le premier temps est celui du diagnostic participatif qui définit comment des ressources et initiatives locales liées à l'alimentation peuvent faire l'objet d'une appropriation par un public élargi, l'enjeu se publicisant avec l'élargissement des publics au sein d'ateliers participatifs et forums hybrides qui se dérouleront dans des lieux identifiés sur l'ensemble du territoire intercommunal.



---

**5 562 HABITANTS**  
**222 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**SAÔNE-ET-LOIRE (71)**

---

Le deuxième temps sera consacré au déploiement des actions sur le territoire intercommunal et des arènes participatives s'y adossant (Ateliers cuisines, intervention de paysans pédagogues, atelier jardinage et préservation de la biodiversité avec divers publics, échange de savoirs selon les méthodes de l'éducation populaire, déploiement du maraichage bio et mise à disposition des terrains au service de l'économie sociale et solidaire).

Le troisième temps restituera ce travail dans la co-rédaction d'un document référent sur l'un des volets essentiels d'un projet alimentaire territorial : la construction d'une citoyenneté active pour orienter le système alimentaire local vers plus de justice sociale et environnementale, une reconnexion entre alimentation et agriculture, l'identification des ressources pour un changement de modèle alimentaire.

---

## ÉLUS

### **Bertrand Veau**

Maire de Tournus

### **Jean-Paul Pin**

Conseiller municipal délégué de Tournus, Adjoint à la démocratie participative

### **Christine Simoulin**

Maire-Adjointe au développement durable

---

## PROFESSIONNELS

### **Marie-Pierre Berthier-Maître**

Directrice Générale des Services, Marie de Tournus

### **Marc Borrel**

Président, Economie Solidarité Partage

### **Fanny Gonzalez**

Directrice, Economie Solidarité Partage

### **Gérard Morin**

Président, Tournugeois vivant

---

## CHERCHEURS

### **Dany Lapostolle**

Responsable scientifique, Université de Bourgogne Franche-Comté – THÉMA

### **Matthieu Duboys de Labarre**

AgroSup Dijon – CESAER

### **Christophe Rynikiewicz**

Université de Bourgogne Franche-Comté – MSH

### **Mathilde Ferrand**

Université de Lyon – LER



# VILLERS-SEMEUSE



Située dans la diagonale des faibles densités, Villers-Semeuse est une petite centralité dynamique peu dense du périurbain. Commune de 3 600 habitants, elle se trouve au sein la communauté d'agglomération Ardenne Métropole, créée en 2014, et initie un ensemble d'actions en faveur des mobilités bas-carbone. L'enjeu pour la commune : faire diminuer le nombre de foyers disposant de deux véhicules, une tendance qui s'accroît et est contraire à la volonté de faire évoluer les mobilités vers plus de sobriété.

## **Lutter contre le changement climatique par l'offre de transports**

Villers-Semeuse est une commune engagée dans la lutte contre le changement climatique. Les transports représentant un des postes importants de dépenses énergétiques (32 % de la dépense énergétique finale en France), le maire a orienté une partie de ses

actions pour une transition des pratiques de mobilité. Repenser les mobilités est perçu par la municipalité comme une nécessité pour s'inscrire dans le sillage des « villes apaisées » et « écologiquement responsables ». Cette politique consiste à la mise en œuvre de deux types de dispositifs sur la commune, l'un en faveur des mobilités douces : pistes cyclables, parking vélo et l'autre en faveur des mobilités bas-carbone : projet de bus électrique, promotion des véhicules électriques, projet de véhicules en autopartage.

## **Une réception inégale de ces mobilités alternatives**

Cependant, ces incitations se heurtent à des résistances car elles suscitent des inquiétudes et les changements de pratiques ne semblent pas aller de soi. Ainsi quelles transitions à la mobilité sont envisageables dans une commune périurbaine marquée par l'utilisation du véhicule individuel carboné ? Comment repenser les trajets quotidiens pour limiter la dépendance aux énergies fossiles ? Deux axes d'études seront privilégiés pour y répondre et penser la mobilité particulière des personnes. Au travers des dispositifs incitant à la mobilité bas-carbone, la commune montre une volonté forte d'innover et d'impulser de nouveaux usages en matière de mobilité. Pour autant, la mise en œuvre de ces dispositifs ne peut être décorrélée d'une analyse fine des pratiques



---

**3 591 HABITANTS**  
**485 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**ARDENNES (08)**

---

## ÉLUS

### Jérémy Dupuy

Maire de Villers-Semeuse, Vice-Président de la  
Communauté d'agglomération Ardenne Métropole,  
Conseiller départemental

---

## PROFESSIONNELS

### Bernard Dapogny

Directeur, ENEDIS

### Anaïs Rocci

Direction exécutive Prospective et Recherche, ADEME

---

## CHERCHEURS

### Céline Burger

Responsable scientifique, Université de Reims  
Champagne-Ardenne – HABITER

### Jean Grosbellet

Université de Reims Champagne-Ardenne – HABITER

### Sandra Mallet

Université de Reims Champagne-Ardenne – HABITER

### Sébastien Piantoni

Université de Reims Champagne-Ardenne – HABITER

des habitants afin de mieux appréhender si ces propositions sont en mesure de répondre aux attentes et aux besoins des Villersois. Ensuite, Villers-Semeuse est fortement dépendante de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole avec plus de 50 % des trajets domicile-travail qui s'effectuent en direction de Charleville-Mézières. L'articulation des flux entre les deux communes est donc centrale. Cependant, les compétences en matière de mobilité sont partagées entre la commune et l'intercommunalité. Il convient alors de s'interroger sur les capacités des acteurs du territoire à proposer des projets qui fassent sens aux deux échelles tout en tenant compte des habitants.

### **Une approche par les pratiques habitantes et l'analyse de complémentarités interterritoriales**

Connaître les pratiques quotidiennes des habitants, étudier les flux et observer l'organisation des complémentarités à l'échelle du territoire sont des outils d'analyse qui permettront d'envisager les potentiels de changement des pratiques des habitants. Dans cette démarche, l'équipe de recherche sera soutenue par deux partenaires extérieurs, ENEDIS pour alimenter la réflexion sur le projet de véhicules en autopartage et l'ADEME pour participer au processus réflexif, de montée en généralité et en soutien à la valorisation.



# VIRE



Vire Normandie, commune nouvelle créée en 2016 issue de la réunion de huit communes, rassemble 18 000 habitants et 11 500 emplois. Ville de la reconstruction, elle se distingue par son économie avec un quart d'emplois industriels, un taux de chômage inférieur à la moyenne du département et à la moyenne nationale (7,7 % contre respectivement 8,7 % et 8,5 %). Cette résistance à la désindustrialisation rend ce territoire singulier, au regard d'autres petites villes.

## **Vire Normandie, une ville nouvelle attractive pour ses emplois**

Terre d'entreprise, Vire Normandie possède un tissu économique important avec 167 emplois pour 100 actifs résidents, dans des industries diversifiées telles que la fabrication de denrées alimentaires, le travail des métaux ou le secteur des transports. Cette présence industrielle diversifiée fait toute la spécificité de Vire Normandie, et ce en l'absence de grands équipements structurants. Des entreprises importantes ont

été créées et développées sur ce territoire comme Chatel (dans le domaine des transports), Guy Degrenne (arts de la table) ou la Normandise (alimentation pour chiens et chats). Vire est donc un creuset d'entrepreneuriat industriel, datant du XIX<sup>e</sup> siècle et qui perdure aujourd'hui.

## **Repenser le lien entre ville moyenne et industrie**

La distinction de Vire Normandie en tant que lauréate des programmes Action Cœur de Ville (sur la redynamisation du centre-ville) et Territoire d'Industrie (sur le soutien aux projets de développement industriel) souligne les enjeux spécifiques liés au développement des villes moyennes, qui ont joué un rôle central dans l'industrialisation du pays. Si ce rapport entre industrie et villes petites et moyenne est souvent associé à l'image du déclin, des fermetures d'usines et des friches, Vire contredit cette trajectoire ; la singularité de Vire serait due à la qualité des interactions entre acteurs locaux publics et privés et avec les territoires proches. Les décisions industrielles seront analysées ici comme un processus de décision collective, multi-agents, embarquant acteurs publics et privés. En outre, plusieurs champs de politiques publiques (emploi et accompagnement des restructurations, investissement dont recherche-développement, cadre



---

**11 065 HABITANTS**  
**492 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**CALVADOS (14)**

---

## ÉLUS

### **Marc Andreu Sabater**

Maire de Vire Normandie, Conseiller départemental,  
Président de la communauté de communes Intercom  
de la Vire au Noireau

---

## PROFESSIONNELS

### **Annie Rossi**

Directrice générale des Services de la Commune  
nouvelle de Vire Normandie

---

## CHERCHEURS

### **Gilles Crague**

Responsable scientifique, École des Ponts-Paristech –  
CIRED

### **Denis Carré**

Université Paris-Nanterre – EconomiX

### **Franck Nadaud**

CIRED

urbain) peuvent interférer avec le développement industriel ; la recherche vise à montrer comment ces différents champs interfèrent ou non avec les dynamiques industrielles.

### **Les processus de développement des dynamiques économiques**

Le projet place l'attention non pas sur les facteurs mais sur les processus de développement, à savoir sur la façon dont des projets d'entreprise naissent et se développent. Une analyse rétrospective du territoire depuis les années 1970 permettra tout d'abord de retracer les grandes dynamiques industrielles, en lien avec une analyse des interactions spatiales. Pour incarner ces trajectoires, une série de monographies sur les entreprises de Vire sera effectuée et rendra compte d'une dynamique économique et organisationnelle particulière. Enfin, une enquête sur les politiques publiques sera menée par des entretiens auprès des institutions et des dispositifs publics.



# VITRÉ



Vitré, commune de 18 000 habitants, présente un cas devenu rare de petite ville dont la prospérité socio-économique est basée sur une activité industrielle diversifiée et en croissance relativement continue depuis plusieurs décennies, contrastant avec l'image généralement renvoyée par les autres villes de cette strate urbaine en France. Elle affiche en effet le 4ème taux de chômage le plus bas de France (5 % contre 9 % en France métropolitaine) ; comment expliquer cet îlot de prospérité ?

## Une success story industrielle

Le cumul d'indicateurs favorables fait de Vitré un cas d'espèce, avec un quasi plein emploi obtenu par la forte densité d'emplois secondaires qui seraient a priori induits par l'industrie. Cette logique d'inversion des formes habituelles de développement des petites villes généralement tenues par l'économie résidentielle réhabilite certains pans de l'« industrie industrialisante ». Dans le cas de Vitré, cette singularité est

notamment observable par une diminution du poids pris par la sphère présentielle alors que l'emploi augmente. L'étude identifiera les ressorts de ce succès industriel au-delà des facteurs classiquement énoncés pour en rendre compte (comme la situation sur l'axe Rennes-Paris bien desservi par l'autoroute et le rail) qui ne sauraient suffire à expliquer le réveil d'une petite cité dont la population a longtemps stagné suite à la perte de ses fonctions traditionnelles de garnison et de sous-préfecture dans les années 1920. Malgré l'essor des industries agro-alimentaires lié au développement de l'agriculture intensive en Bretagne après-guerre, Vitré était encore donnée pour perdue en 1976 par la CFDT du fait de l'effondrement de son industrie ancienne du cuir, de la chaussure et du textile.

## Les ressorts de cette « anomalie » territoriale

Comment appréhender les ressorts de cette « anomalie » territoriale et ses éventuelles capacités d'adaptation aux évolutions de la conjoncture économique ? Évoluant à la croisée d'ancrages locaux et d'organisations industrielles mondialisées, quelles sont les logiques spatiales qui animent ce territoire « industriel » ? Il s'agit ainsi d'analyser les formes des systèmes d'acteurs territoriaux, de leurs actions et des dynamiques relationnelles qui pourront nous





---

**17 884 HABITANTS**  
**481 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**ILLE-ET-VILAINE (35)**

---

## ÉLUS

**Pierre Méhaignerie**  
Maire de Vitré

---

## PROFESSIONNELS

**Clara Marchal**  
Chef de projet mission Cœur de Ville, Commune de Vitré

**David Moy**  
Directeur général des services techniques, Commune de Vitré

---

## CHERCHEURS

**Benoît Montabone**  
Responsable scientifique, Université Rennes 2 – ESO-Rennes

**Hélène Bailleul**  
Université Rennes 2 – ESO-Rennes

**Guy Baudelle**  
Université Rennes 2 – ESO-Rennes

**Magali Hardouin**  
Université Rennes 2 – ESO-Rennes

**Arnaud Lepetit**  
Université Rennes 2 – ESO-Rennes

**Agnès Lemoine**  
Université Rennes 2

donner à voir les liens entre les intérêts des acteurs industriels et institutionnels à différentes échelles spatiales. Il sera également question d'interroger le rapport à la métropolisation de ce territoire, horizon d'interprétation des recompositions socio-économiques à partir duquel s'est construit l'essentiel des récentes orientations spatiales des politiques industrielles et des réformes institutionnelles des pouvoirs locaux. Le projet identifiera les relations avec les dynamiques de métropolisation voisines (Rennes, Laval) et s'interrogera sur les effets de débordement et les stratégies de concurrence dans les orientations politiques de développement.

### **Retracer de façon longitudinale l'attractivité de Vitré**

A partir d'un travail d'archives, d'enquêtes et d'entretiens, l'étude cherchera à comprendre ce qui a fait l'attractivité du territoire de Vitré dans les 40 dernières années. On s'interrogera sur la durabilité du modèle et sa vulnérabilité face aux éventuelles évolutions politiques. En complément une étude sur le parc immobilier et l'accessibilité de Vitré seront également menées ; des ateliers d'étudiants interrogeront l'offre de formation sur le territoire et des scénarios prospectifs sur le tournant numérique de l'économie.



# XERTIGNY



Commune rurale, Xertigny est située au sud du département des Vosges. Elle est membre de la Communauté d'Agglomérations d'Epinal, formée de 78 communes et de 116 332 habitants. Territoire vieillissant et en déprise, le département des Vosges est le plus âgé de Lorraine, et la commune de Xertigny connaît une perte du nombre de ses habitants. Le passé industriel en déclin de la commune contribue à cette dynamique.

## **Un territoire vieillissant**

A l'échelle de la CA d'Epinal, les projections de l'INSEE prévoient une baisse de la population et une augmentation du taux de seniors qui atteindrait 32 % en 2027 contre 25,1 % en 2013. Le cœur de l'agglomération (Epinal-Golbey-Chantraine) constitué de 43 688 habitants concentre les emplois et les équipements structurants. Le reste du territoire plus hétérogène s'organise autour de bourgs urbains périphériques et de pôles de proximité ruraux. Dans ce contexte, certaines communes s'inscrivent dans des projets liés à

l'habitat senior : à l'image de Xertigny qui connaît par ailleurs une baisse de sa population, et s'est engagée dans une politique de revitalisation de son bourg (lauréate « revitalisation des bourgs-centres » initiée en 2018). À Xertigny, pour augmenter la capacité d'accueil et la qualité de vie des résidents, la construction d'un nouvel EHPAD a débuté depuis 2018 sur la commune. L'ancien EHPAD est au cœur d'un projet de requalification, qui pourrait se matérialiser par une résidence pour seniors autonomes et l'accueil de jeunes publics.

## **Parcours résidentiels et stratégies mises en place par les seniors**

La recherche-action ambitionne de mettre en perspective les parcours des personnes âgées avec les stratégies et projets d'aménagement du territoire portés par les acteurs (élus, techniciens, associations, etc.). Cet objectif se décline en deux dimensions : analyser les parcours de vie des personnes âgées du territoire pour saisir les stratégies et arrangements mis en œuvre ou envisagés en fonction des contraintes et des leviers vécus et perçus, et ensuite comprendre comment le territoire et ses caractéristiques (contexte rural, offre marchande et de santé, aménagements urbains, vieillissement et déclin et vieillissement démographique) sont appréhendés par les gestionnaires du territoire (élu, techniciens). À cet égard, la question du logement des



---

**2 628 HABITANTS**  
**52 HAB./KM<sup>2</sup>**  
**VOSGES (88)**

---

personnes âgées est au centre de la recherche et s'articule à celle de l'aménagement du territoire.

Il s'agit de mesurer les forces et les faiblesses des innovations résidentielles à destination des personnes âgées en les mettant en regard avec les attentes des populations vieillissantes. Ainsi, pourront être étudiées les marges de manœuvre des gestionnaires et les outils disponibles et, les modes de structuration des trajectoires résidentielles en fonction de l'offre territoriale. A terme, la recherche-action proposera des recommandations pour les acteurs du territoire afin d'adapter leurs offres résidentielles, marchandes, de santé, au public âgé.

### **Deux phases d'entretiens avec les acteurs et les populations âgées**

Les dispositifs méthodologiques envisagés s'échelonneront selon trois entrées : établir une revue de littérature sur le sujet et mener une veille documentaire à l'échelle locale ; réaliser des entretiens avec les élus et les responsables en charge des questions de vieillissement et de territoire pour mieux cerner l'articulation entre vieillissement et aménagement du territoire ; mener des entretiens avec les personnes âgées pour rendre compte de leurs parcours de vie, trajectoires résidentielles et leurs attentes à l'égard du territoire (logements, aménités urbaines, etc.).

## **ÉLUS**

### **Véronique Marcot**

Maire de Xertigny

### **Roger Alemani**

Vice-Président en charge de l'habitat, Communauté d'agglomération d'Epinal

### **Jean-Claude Morettion**

Vice-président aux affaires sociales, Communauté d'agglomération d'Epinal

---

## **PROFESSIONNELS**

### **Hervé Vanlaer**

Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, DREAL Grand Est

### **Lise-Marie Heiderich**

Directrice Générale des Services de Xertigny

### **Florence Lahache**

Chargée de mission habitat, Communauté d'agglomération d'Epinal

### **Armelle Lajaunie**

Chargée de mission DREAL Grand Est

### **Maryline Sartori**

Chargée de l'animation des politiques territoriales d'aménagement, DDT des Vosges

---

## **CHERCHEURS**

### **Frédéric Balard**

Responsable scientifique, Université de Lorraine – LLSS

### **Elsa Martin**

Responsable scientifique, Université de Lorraine – LLSS

# L'ÉQUIPE POPSU

Le programme POPSU Métropoles est opéré par le groupement d'intérêt public (GIP)  
*Europe des projets architecturaux et urbains.*

## **Hélène Peskine**

Secrétaire permanente du Plan urbanisme  
construction architecture, Ministère de la Transition  
écologique et solidaire, Ministère de la Cohésion des  
territoires et des Relations avec les collectivités  
territoriales

## **Jean-Baptiste Marie**

Directeur de programme  
jean-baptiste.marie@developpement-durable.gouv.fr  
+ 33 (0)1 40 81 24 68

## **Aurore Meyfroidt**

Secrétaire scientifique  
aurore.meyfroidt@popsu.archi.fr  
+33 (0)1 40 81 80 40

## **Julien Moulard**

Chargé de mission  
julien.moulard@popsu.archi.fr  
+33 (0) 1 40 81 70 72

## **Hélène Milet**

Chargée de mission  
helene.milet@popsu.archi.fr  
+ 33 (0)1 40 81 93 27

## **Fabienne Dran**

Assistante de direction  
fabienne.dran@developpement-durable.gouv.fr  
+ 33 (0)1 40 81 93 27

## **VALORISATION DU PROGRAMME POPSU**

### **Bénédicte Bercovici**

Chargée de valorisation  
benedicte.bercovici@developpement-durable.gouv.fr  
+ 33 (0)1 40 81 73 09

### **Christophe Perrocheau**

Chargé de valorisation  
christophe.perrocheau@i-carre.net  
+ 33 (0)1 40 81 24 33

# LE CONSEIL STRATÉGIQUE

## PRÉSIDENT



**Jean-Marc Offner**

Directeur général de l'a-urba, agence d'urbanisme Bordeaux Métropole – Aquitaine

## MEMBRES



**François Bertrand**

Directeur général adjoint en charge du pôle Stratégies et ressources de l'Établissement public foncier d'Île-de-France



**Hugo Bévort**

Directeur des stratégies territoriales, Commissariat général à l'égalité des territoires



**Alain Bourdin**

Professeur des Universités, École d'Urbanisme de Paris



**Jean-Baptiste Butlen**

Sous-directeur de l'Aménagement durable, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



**Laure-Agnès Caradec**

Adjointe au maire de Marseille, Présidente d'Euroméditerranée, Présidente de l'Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise



**Sébastien Chambe**

Directeur Général Adjoint de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France



**Nicolas Ferrand**

Directeur général de la Société de livraison des ouvrages olympiques



**Marie-Christine Jaillet**

Directrice de recherche au CNRS (LISST-Cieu), Présidente du Conseil de développement de Toulouse Métropole, Responsable scientifique du programme POPSU Métropoles



**Jean-Baptiste Marie**

Directeur de programme POPSU



**Gilles Pinson**

Professeur des Universités, Sciences Po Bordeaux



**Hélène Peskine**

Secrétaire permanente du Plan urbanisme construction architecture, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



**Emmanuel Rouède**

Directeur général des services de Grenoble



**Michel Vayssié**

Directeur général des services de Lille



**Pierre Veltz**

Directeur de recherche

# LE COLLÈGE DES PARTENAIRES

Sont partenaires du programme POPSU Territoires :



**Le Plan urbanisme construction architecture** est un service interministériel de recherche et d'expérimentation créé en 1998 afin de faire progresser les connaissances sur les territoires et les villes et éclairer l'action publique. Rattaché à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature au Ministère de la Transition écologique et solidaire et au Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, il initie des programmes de recherche-action, d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'urbanisme, de l'habitat, de l'architecture et de la construction.

Au sein de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages du Ministère de la Transition écologique et solidaire, la **Sous-direction de l'aménagement durable** favorise un aménagement durable sur tous les types de territoires en veillant à ce que les documents de planification et les opérations d'aménagement répondent aux besoins des populations et intègrent les enjeux de développement durable, en particulier ceux relatifs au logement.

**Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)** appuie et conseille le Gouvernement dans ses politiques de lutte contre les inégalités territoriales et de soutien au développement des territoires. Il assure la conception et l'animation des politiques de la ville et d'aménagement du territoire avec les acteurs locaux et les citoyens. Pour répondre aux mutations économiques et sociales, le CGET mène une activité de prospective afin d'orienter les politiques publiques et il aide les territoires, notamment les plus fragiles, à développer leur potentiel en stimulant l'activité économique, en accompagnant la transition écologique et en promouvant l'expérimentation et l'innovation.

**Le Commissariat du Massif Central** met en œuvre la politique de massif. Il a un rôle transversal, à la fois interrégional et interministériel. Il assure l'interface entre les acteurs du massif (publics et privés) et l'État, et a pour mission de préparer, de suivre et d'exécuter au titre de l'État la convention interrégionale de massif. Il assure également le secrétariat du comité de massif et joue également un rôle important d'animation et de conseil.

**L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)** participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

**La Cité de l'architecture et du patrimoine** est un centre d'architecture dont la mission est d'assurer la promotion de l'architecture française en France et à l'étranger, et de faire découvrir les œuvres emblématiques du patrimoine architectural français et la création contemporaine internationale.



**L'Institut CDC pour la Recherche** est un programme de la Caisse des dépôts et consignations, au sein du Département de la Stratégie, qui a pour objet le soutien à des travaux de recherche dans les champs d'intervention stratégiques du groupe Caisse des Dépôts. Il contribue à de nouveaux travaux en articulation avec les questionnements opérationnels du Groupe et intervient de façon transversale à partir de la recherche entre les différents métiers. Il organise la valorisation des résultats dans le cadre de contributions au débat public. Il nourrit enfin la réflexion stratégique interne à partir des nouvelles tendances identifiées dans le secteur de la recherche.



Le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, au sein de la **Direction générale des patrimoines** du Ministère de la Culture qui assure notamment la protection et la conservation modernisée du patrimoine, valorise les œuvres du passé et du présent auprès de tous les publics et favorise la création et la qualité architecturales.



**Le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD)** est chargé de conseiller le Gouvernement dans les domaines de l'environnement, des transports, du bâtiment et des travaux publics, de la mer, de l'aménagement et du développement durables des territoires, du logement, de l'urbanisme, de la politique de la ville et du changement climatique. Dans ce cadre, il mène les missions d'expertise, d'audit, d'étude, d'évaluation, d'appui et de coopération internationale que lui confie le Gouvernement. Il est également chargé d'une mission d'inspection générale portant sur la régularité, la qualité et l'efficacité de l'action des services de l'État placés sous l'autorité du ministre de la Transition écologique et solidaire, ainsi que des établissements publics placés sous leur tutelle.



**L'Assemblée des Communautés de France (AdCF)** est la fédération nationale des élus de l'intercommunalité. Depuis sa fondation en 1989, l'AdCF promeut la coopération intercommunale et le dialogue territorial. Elle assure la représentation des intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux (gouvernement, Parlement, agences nationales...), participe aux débats sur les évolutions de notre organisation territoriale et des politiques publiques décentralisées, développe une expertise spécifique au service de ses adhérents.



**L'Association des maires ruraux de France (AMRF)** fédère près de 10 000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques. Forte de son militantisme et de sa représentativité, l'AMRF est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.



**La Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)** regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises. Les agences d'urbanisme ont, pour la plupart, un statut d'association où se retrouvent, autour des collectivités impliquées, l'État et les autres partenaires publics du développement urbain. La FNAU prend position dans les grands débats nationaux et européens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes.



**L'Atelier Energie et Territoire** est créé en 2012 par EDF. C'est un laboratoire d'idées, d'études et de recherches. A la fois lieu de rencontres et de débats, il invite les acteurs des villes et des collectivités à mieux comprendre les transformations énergétiques à l'œuvre et suggère des propositions concrètes pour faire de l'énergie un moteur d'attractivité du territoire. Avec l'appui de son comité scientifique et de ses partenaires, l'Atelier offre une longueur d'avance aux décideurs territoriaux pour une gestion éclairée et responsable de l'énergie.





Directrice de la publication :  
Hélène Peskine

Directeur de programme POPSU :  
Jean-Baptiste Marie

Rédaction :  
Jean-Marc Offner, Sandra Marsaud,  
Jean-Baptiste Marie, Aurore Meyfroidt, Julien  
Moulard, Matthieu Gimat, Benjamin André

Conception graphique :  
Figures Libres / Maud Boyer, Simon Ruaut

Crédits photos :  
©Joël Idt, ©Aurore Meyfroidt, Sandra Marsaud : tous  
droits réservés ©Yohan Bonnet  
Villes : Tous droits réservés ©Mairie d'Ambert, ©Johan  
Barrot, ©Raffaele Sergi, ©Noj Han, ©Cyrille de Villèle,  
©Patrice Thébault, ©Julien Michel, ©Emilie Debray,  
©Mairie de Longuenée en Anjou, ©Wilfried Koba,  
©Joël Idt, ©CC Nozay, ©Éric Villemin, ©Emmanuel  
Berthier, ©Xavier Guillot, ©Altimage ULM, ©Mairie de  
Villers-Semeuse, ©Mairie de Vire Normandie,  
©Invictus Drone, ©Les photos d'Isabelle

Typographies :  
Open Sans, Steve Matteson  
Ostrich Sans, Tyler Finck

Impression :  
MCT/MTES/SG/SPSSI/ATL2

Décembre 2019





## PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES

Plan Urbanisme Construction Architecture  
Grande Arche de la Défense - Paroi Sud  
Ministère de la Transition écologique et solidaire  
Ministère de la Cohésion des territoires  
et des Relations avec les collectivités territoriales  
92055 La Défense Cedex  
+33 (0) 1 40 81 24 37



### DIRECTION DU PROGRAMME POPSU

#### Jean-Baptiste Marie

Directeur de programme  
jean-baptiste.marie@developpement-durable.gouv.fr  
+ 33 (0)1 40 81 24 68

#### Aurore Meyfroidt

Secrétaire scientifique Popsu  
aurore.meyfroidt@popsu.archi.fr  
+33 (0)1 40 81 80 40

#### Julien Moulard

Chargé de mission  
julien.moulard@popsu.archi.fr  
+33 (0)1 40 81 70 72

#### Hélène Milet

Chargée de mission  
helene.milet@popsu.archi.fr  
+ 33 (0)1 40 81 93 27

### VALORISATION DU PROGRAMME POPSU

#### Bénédicte Bercovici

Chargée de valorisation  
benedicte.bercovici@developpement-durable.gouv.fr  
+ 33 (0)1 40 81 73 09

#### Christophe Perrocheau

Chargé de valorisation  
christophe.perrocheau@i-carre.net  
+ 33 (0)1 40 81 24 33

[www.popsu.archi.fr](http://www.popsu.archi.fr)  
[www.urbanisme-puca.gouv.fr](http://www.urbanisme-puca.gouv.fr)

 [popsu\\_puca](https://twitter.com/popsu_puca)

 [popsu](https://www.linkedin.com/company/popsu)